



Union - Discipline - Travail



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES



RAPPORT ANNUEL 2013



INTRO

- **Points marquants de l'exercice 2013**
- **Commentaires généraux sur l'environnement de l'exercice 2013**
- **Objectifs spécifiques de l'exercice 2013**

Activités des organes de gouvernance et Principales Actions de la Direction Exécutive

- 1** 1.1- Activités de gouvernance
1.2- Fonctionnement de la Direction Exécutive
1.3- Communication institutionnelle et promotion des filières

Mobilisation des ressources

- 2** 2.1- Ressources humaines et matériel roulant
2.2- Ressources financières mobilisées en 2013

Mise en œuvre, suivi et gestion des programmes

- 3** 3.1- Programme d'appui aux filières
3.2- Synthèse des projets exécutés ou en cours d'exécution en 2013

Réalizations financières et comptables de l'exercice clos au 31 décembre 2013

- 4** 4.1- Etats financiers des activités ordinaires du FIRCA
4.2- Etats financiers du PPAAO / WAAPP 1B au 31 décembre 2013

Actions prioritaires pour le prochain exercice 2014.

- 5** 5.1- Programme de Développement des Filières (PDF)
5.2- Programmes Conventionnés

OUTRO

- **Conclusion**
 - **Annexes**
-

-
- 1.4- Contacts et échanges avec les institutions et les partenaires
 - 1.5- Concertations avec les filières pour la fixation des taux de cotisation
 - 1.6- Elaboration, signature et application des textes réglementaires des cotisations professionnelles
-

- 2.2.1- Ressources mobilisées auprès des filières agricoles et de l'Etat
 - 2.2.2- Ressources issues des projets et programmes conventionnés
 - 2.2.3- Ressources globales mobilisées au titre de l'exercice 2013
-

- 4.3- Etats financiers du PPAAO / WAAPP 1C au 31 décembre 2013
 - 4.4- Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013
-
-
-

PRESENTATION DU FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

La Côte d'Ivoire a entamé depuis 1992 une profonde restructuration de ses services agricoles et de recherche, qui s'est achevée en 2002 par la création du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**, inspirée de la loi n° 2001 – 635 du 09 octobre 2001 portant institution de Fonds de Développement Agricole (FDA).

Le FIRCA est un instrument professionnel pour le financement du progrès dans l'agriculture. Il permet d'introduire **la notion du service, dont le producteur détermine l'objectif, évalue le résultat, réutilise ou non le prestataire et en supporte les coûts**. La mission du FIRCA est de (i) mobiliser des ressources financières auprès des filières de production agricole, de l'Etat et des partenaires au développement, en vue de (ii) financer des programmes liés au progrès.

Le FIRCA est organisé autour des points clés suivants :

- **l'institution d'une cotisation professionnelle** sur toutes les productions du secteur primaire (agriculture, ressources animales et halieutiques, ressources forestières)
- **le cofinancement des programmes** par les cotisations professionnelles, par les subventions de l'Etat et par les contributions des partenaires au développement (emprunts, dons)
- **la destination des ressources mobilisées au financement d'actions définies** : recherche appliquée, conseil agricole, formation aux métiers, renforcement des capacités des organisations agricoles
- **le ciblage de la cotisation professionnelle**, axée sur les producteurs agricoles, les éleveurs, les pisciculteurs, agissant à titre individuel, dans leur groupement ou en tant qu'entreprise agro-industrielle
- **la fixation du niveau de cotisation** par filière de production sur avis de la profession agricole concernée, tenant compte des contraintes particulières de chaque filière
- **l'utilisation des services officiels de l'Etat**, agissant comme prestataire de services, en qualité d'instrument de collecte de la cotisation, pour en garantir la sûreté légale
- **le reversement des sommes perçues au FIRCA**, sans passage par les caisses de l'Etat
- **le financement de programmes** présentés avec l'accord des bénéficiaires et répondant à leurs besoins
- **la sélection des prestataires par appel d'offres** pour l'exécution des prestations

- **la contractualisation des services avec les prestataires agréés**, assortie d'un cahier de charges, d'un suivi sur le terrain de l'exécution du contrat, d'une restitution aux bénéficiaires et d'une étude d'impact

- **la gestion du FIRCA** par un organe comprenant l'Etat et les représentants de la profession agricole

- **la solidarité au sein des filières**, entre filières et régions de production.

Le FIRCA repose sur cinq principes :

- 1• la responsabilité entre l'Etat et la profession agricole pour la conduite, dans la concertation, de la politique de développement agricole ou **principe de la co-responsabilité**

- 2• le financement conjoint du développement agricole par l'Etat et la profession agricole (**principe du cofinancement**) et leur gestion partagée (**principe de la cogestion**)

- 3• la solidarité entre filières sans laquelle certaines filières ne pourront pas financer la recherche et le conseil dont elles ont besoin pour un développement durable (**principe de la solidarité**)

- 4• le paiement des services effectivement rendus après évaluation ou **principe du paiement après services rendus**.

5• Le FIRCA est une personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, avec :

- Une Assemblée générale de 152 membres : 144 professionnels de tous les secteurs de production, des secteurs de la transformation et de la Chambre d'Agriculture et 8 représentants de l'Etat
- Un Conseil d'Administration de 34 membres issu de cette Assemblée générale, dont 26 professionnels et 8 représentants de l'Etat
- Une Direction Exécutive structurée en départements et services spécialisés.

Seul un professionnel peut être Président du Conseil d'Administration.

Pour son contrôle, le FIRCA dispose du système classique de contrôle (Commissariat aux Comptes, Audit externe) et d'un contrôle direct par les organisations professionnelles agricoles.

Il a débuté ses activités en novembre 2003, consécutivement à sa constitution juridique le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro au cours des premières assises de l'Assemblée générale.



LE MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL

Il y a maintenant près dix ans que le FIRCA a été créé et nous pouvons être fiers de notre parcours!

Aujourd'hui, notre institution est bien ancrée dans le paysage agricole ivoirien: son statut et ses compétences sont reconnus, ses usagers sont satisfaits, et elle bénéficie de la confiance de l'Etat et des partenaires techniques et Financiers.

Au fil des années, Le FIRCA a bâti sa réputation à travers un positionnement précurseur et original dans le monde agricole national et sous régional.

Mais nous n'entendons pas en rester là. Plus que jamais, nous voulons nous renforcer dans nos secteurs de compétences.

Notre ambition est de mieux servir nos mandants, en améliorant en la qualité de nos services et en sélectionnant des partenaires de qualité.

La mission du FIRCA, qui est d'améliorer le quotidien des acteurs du secteur agricole, aujourd'hui et pour les générations futures, est le fondement même de toutes nos actions. Elle guide nos choix stratégiques, génère des innovations plus fortes et plus ambitieuses, donne lieu à des réalisations exceptionnelles et nous incite à faire la différence dans des domaines comme la recherche et le conseil-formation.

Nous y attachons de l'importance, car notre responsabilité en tant que Fonds de Développement Agricole fait partie intégrante de notre mission. Nous sommes pleinement conscients qu'une institution comme la nôtre doit être une force motrice dans le monde agricole.

Amoukon BANGA

L'archer est un modèle pour le sage, quand il a manqué le centre de la cible,
il s'en prend à lui-même

INTRO



Les faits marquants de l'exercice 2013 et l'environnement aux plans international, régional et national dans lequel l'exercice 2013 s'est déroulé, sont sommairement décrits ci-dessous.

1.1. Les faits marquants de l'exercice 2013

L'exercice 2013 a été marqué par les faits majeurs suivants : **(i)** une amélioration soutenue des cotisations professionnelles, **(ii)** un renforcement de la contribution des partenaires au développement au financement du Fonds par l'introduction de deux nouveaux projets cofinancés par l'Union Européenne, **(iii)** une finalisation du contrat plan triennal avec le Conseil du Café-Cacao pour la période triennale 2013 – 2016, **(iv)** la célébration du 10ème anniversaire du FIRCA et **(v)** l'utilisation du FIRCA par le Gouvernement comme instrument de coopération régionale.

1.2- Commentaire généraux sur l'environnement de l'exercice 2013



• Cacao

Selon l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO), la production cacaoyère mondiale pour la campagne 2012-2013 est en baisse de **1,8%**, par rapport à celle de la campagne 2011-2012 (4 millions de tonnes contre 4,1 millions de tonnes). Selon la même source, l'excédent de l'offre par rapport à la demande de fèves est pratiquement stable sur les deux campagnes, avec **86.000 tonnes** en 2012-2013 contre **90.000 tonnes** en 2011-2012.

La production nationale du cacao de la campagne 2012-2013 (cumul des achats déclarés), s'établit à 1 415 997 tonnes contre **1 438 818 tonnes** pour la campagne 2011-2012 (**-1,6%**). Les exportations s'établissent à **1 467 835 tonnes** contre **1 395 699 tonnes** durant la campagne 2011-2012 (**+ 5,2%**).

L'année 2013 a été marquée par la poursuite du Programme de Vente Anticipé à la Moyenne (PVAM) et par la fixation d'un prix bord champ garanti aux producteurs de cacao. Les prix sont passés de **725 FCFA/kg** en 2011-



2012 à 750 FCFA/kg en 2012-2013 pour la campagne principale de commercialisation, soit un accroissement de **3,4%**. Quant au prix moyen CAF des exportations du cacao issues des contrats de la récolte 2012-2013, il est de **1 222 FCFA/kg** contre **1 178 FCFA/kg** en 2011-2012 (+3,7%).

C'est le lieu d'indiquer que les efforts consentis dans la formation et la sensibilisation sur la qualité ainsi que la politique rigoureuse au plan de la commercialisation intérieur ont permis d'améliorer considérablement la qualité du cacao marchand. A ce niveau, les chiffres montrent 87% de cacao grade 1 et 2 contre 64% en 2011-2012 et 13% de cacao sous grade, contre 36% en 2011-2012.

- **Café**

Le secteur café est marqué au plan international, par le boom de la production brésilienne, la progression des récoltes en Amérique centrale, en Asie et en Afrique, améliorant ainsi l'offre mondiale, estimée à **145 millions de sacs** (de 60 kg) pour la campagne 2012-2013, soit une augmentation de 7% par rapport à 2011-2012. En Amérique Centrale, la Colombie sort de trois années de production médiocre, avec un niveau de production de près de 10 millions de sacs contre 7 millions en 2011-2012. L'Indonésie continue d'accroître ses rendements, produisant ainsi 8 millions de sacs contre 7 millions en 2011-2012. En Afrique orientale, les récoltes sont en hausse au Rwanda, au Burundi, en Tanzanie.

Au plan de la consommation, après avoir stagné en 2010-2011 et 2011-2012, avec respectivement **134,3 millions** et **133,5 millions** de sacs, la consommation mondiale de café connaît une hausse et devrait approcher **140,2 millions de sacs** en 2012-2013.

En **Côte d'Ivoire**, après une production instable des dix dernières années, la production s'est stabilisée, avec une tendance à la hausse. Un programme de relance du secteur est en cours de préparation. Au cours de campagne 2012-2013, il a été enregistré une production de **103 743 tonnes** contre **90 000 tonnes** au cours de la

campagne 2010-2011. La campagne 2012-2013 est également la toute première du retour au système de la stabilisation, avec un prix garanti bord champ de **620 FCFA/Kg** appliqué pour le café séché, décortiqué et bien trié.

- **Caoutchouc naturel**

La consommation du caoutchouc synthétique est restée supérieure à celle du caoutchouc naturel, soit d'environ 60 % de la consommation dans le monde. Cependant, le caoutchouc naturel demeure indispensable dans d'innombrables applications industrielles (pneumatiques, joints, gants chirurgicaux, gommes, chaussures, etc.). Ses propriétés d'élasticité et d'imperméabilité en font une matière aujourd'hui irremplaçable.

L'offre du marché du caoutchouc naturel en 2013 est légèrement plus importante que la demande. La production mondiale de caoutchouc naturel avec une croissance faible en 2013 de 1,4%, s'élève à **11 millions de tonnes** en 2013. La faiblesse de la demande est due principalement à une consommation moins élevée que prévue dans la pneumatique. Le ralentissement de l'industrie pneumatique est sévère en Europe, suite à la récession dans la zone Euro et il est sensible aux Etats-Unis et jusqu'en Chine, un marché clé désormais, puisqu'il englutit le tiers du caoutchouc mondial. En Chine, le marché des voitures particulières continue de progresser très vite, mais celui des camions beaucoup moins ; or un pneu poids lourd consomme 18 kilos de caoutchouc, contre un seul kilo dans un pneu voiture.

La confrontation de l'offre et de la demande a abouti en 2013 à une baisse des cours de caoutchouc naturel au cours de l'année. Selon le rapport de Rubber Economist Ltd, en 2014, l'offre mondiale en caoutchouc pourrait être excédentaire de **366.000 tonnes**, soit beaucoup plus élevée qu'en 2013, raison de la hausse de la production plus rapide que celle de la demande. La consommation mondiale pourrait s'élever à **11,599 millions de tonnes (+3,1%)**, tandis que la production de caoutchouc devrait progresser de **3,3%** pour atteindre **11,965 millions de tonnes**, avec le renforcement de la production au Vietnam et en Chine. Des espoirs demeurent quant à une accélération de la demande avec la hausse de 8% en 2013 du marché européen des pneumatiques de véhicules.

L'Afrique de l'Ouest, avec moins de 5% de la production mondiale, représente un potentiel de développement idéal pour l'hévéaculture, en référence aux conditions climatiques favorables, aux grands espaces de terres et à une disponibilité de la main d'œuvre agricole.

En 2013, la **production nationale de caoutchouc sec** est de **290 043 tonnes** contre **256 000 tonnes** en 2012 (**+13%**). La part des plantations individuelles est de 223 333 tonnes (77%) et celle des plantations industrielles de 66 710 tonnes (23%). En 2012, les plantations individuelles avaient produit **184 320 tonnes** (72%) et les plantations industrielles **71 600 tonnes** (28%).

Trois faits majeurs ayant eu un impact sur la filière sont à signaler : la suspension provisoire de l'assistance technique aux planteurs, les difficultés de vente du caoutchouc et la baisse régulière des cours du caoutchouc.

La suspension de l'assistance technique aux planteurs décidée le 18 octobre 2012, par l'APROMAC, en vue de procéder à l'opération de géolocalisation et de mesure des parcelles, dans le cadre de la mise en œuvre de la Centrale des Risques, a fortement perturbé l'assistance technique aux planteurs, due à l'implication des agents d'encadrement dans l'opération.

Les difficultés de vente du caoutchouc sont consécutives aux quotas journaliers d'achat imposés par les usiniers, la fermeture momentanée de ponts bascules, l'établissement de quotas journaliers de production aux ponts bascules et l'application stricte des critères de qualité de la production.

Le niveau moyen des cours de **445 FCFA/kg** de caoutchouc humide en 2013 en Côte d'Ivoire reflète la faiblesse des conditions économiques mondiales. De **507 FCFA/kg** en janvier 2013, les cours ont régulièrement baissé pour atteindre **390 FCFA/kg** en décembre 2013. Néanmoins, conscient des possibilités de génération de ressources financières sur le marché du carbone par les acteurs de la Filière Hévéa de Côte d'Ivoire, le FIRCA, en collaboration avec l'APROMAC et l'IRRDB, a organisé les 5 et 6 décembre 2013, un atelier international de formation sur ce marché. Cet atelier, animé par deux experts australiens, a vu la participation des différents collèges des interprofessions de l'hévéa et du palmier à huile.

- **Huile de palme**

La consommation d'huile de palme a progressé de près de **8% par an** au cours des dix dernières années et l'on prévoit qu'elle double encore d'ici à 2020, grâce à son usage croissant dans l'agro-alimentaire et les biocarburants, particulièrement en Chine et en Inde. Elle occupe la première place dans le secteur des huiles végétales.

Au niveau mondial, à fin 2012, sa production a atteint **53,665 millions de tonnes**, soit **36%** de la totalité d'huiles végétales produites. L'Indonésie et la Malaisie sont toujours en tête des pays producteurs, avec respectivement 26,9 millions et 18,8 millions de tonnes d'huile de palme, représentant 85% de l'offre mondiale. Malgré ces performances, l'huile de palme fait toujours l'objet de publicités négatives de la part des associations de consommateurs et de certaines ONG européennes sur les aspects de la santé et de l'environnement.

Au cours de l'année 2013, une découverte scientifique de grande importance a été réalisée par des chercheurs du MPOB (Malaysian Palm Oil Board), portant sur le séquençage du génome du palmier à huile. Ils ont analysé le génome des deux espèces principales du palmier à huile, *Elaeis guineensis*, originaire d'Afrique de l'Ouest, la plus répandue, et *Elaeis oleifera*, originaire d'Amérique latine. Ils ont identifié un gène particulier, appelé «Shell» qui détermine la nature de la coque du fruit. Cette découverte génétique permettrait d'accélérer le processus de sélection et de diminuer la superficie cultivée et aider à concilier les intérêts divergents entre la demande mondiale croissante d'huile alimentaire et de biocarburants d'une part, et la préservation de la forêt, d'autre part.

Au plan régional, les investissements dans l'huile de palme se consolident voire s'accroissent, avec l'installation de multinationales, notamment au Gabon (OLAM), au Libéria (SIME DARBY, SIFCA) et en Sierra Léone (SOCFIN). Toutefois, certaines ONG environnementales s'en prennent au manque de transparence qui a entouré l'attribution de grandes concessions à ces multinationales. Déjà, un conflit foncier a éclaté entre les populations du district de Pujehun (Sierra Léone) et la société Socfin en décembre 2013. De telles tensions entre populations locales et les agroindustriels pourraient se reproduire ailleurs, si les conditions de cessions des terres ne tiennent pas compte des communautés.

Par ailleurs, l'Afrique a marqué son intention de se repositionner dans l'industrie mondiale de l'huile de palme, à travers l'organisation d'évènements à caractère international, dont, le 1er Congrès africain de l'huile de palme, tenu du 11 au 13 juin 2013 à Abidjan (Côte d'Ivoire) et la 2ème conférence sur le palmier à huile en Afrique, organisée du 17 au 19 octobre 2013 à Libreville (Gabon).

Les productions nationales déclarées en 2013 à l'AIPH s'établissent à **1 834 650 tonnes de régimes de palme** et de **393 276 tonnes d'huiles**. Par rapport aux productions de 2012, il y a eu une baisse de plus de 5% pour les régimes et d'environ 6% pour l'huile. Cette diminution serait due à la forte implantation de mini-huileries qui, dans la quasi-totalité des cas, ne déclarent pas les quantités de régimes achetées aux planteurs et le tonnage d'huile qu'elles produisent.

A l'instar des cours mondiaux de l'huile de palme, le prix d'achat au producteur en 2013 a peu fluctué entre



45,01 FCFA/kg en janvier et **51,83 FCFA/kg** en décembre, avec un prix moyen annuel de **48,47 FCFA/kg**.

Le FIRCA, en collaboration avec la FENACOPAH-CI a organisé en mars 2013 l'atelier d'évaluation des besoins d'appui à la professionnalisation des coopératives et de la FENACOPAH-CI, ayant permis l'identification de 11 projets. En outre, avec la signature de l'accord de financement du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PSAC) entre la Banque mondiale et l'Etat de Côte d'Ivoire en novembre 2013, le secteur palmier à huile bénéficiera des actions favorisant l'accès au marché (entretien et création de pistes), l'amélioration de la productivité des plantations villageoises (accès aux plants sélectionnés, opération pilote de conseil agricole, gestion des coopératives et organisation de la commercialisation) et sur l'appui institutionnel à l'AIPH.

• **Productions Fruitières**

Parmi les trois types de fruits tropicaux (bananes, ananas et mangues), la banane contribue à la majorité des exportations (80%), suivie des ananas (11%) et des mangues (9%). La Côte d'Ivoire occupe la 12ème position des exportateurs mondiaux de fruits tropicaux, et au 1er rang à l'échelle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les pays latino-américains sont les principaux exportateurs mondiaux (Equateur, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras), avec une offre globale de 12 millions de tonnes exportées, soit 60% des exportations mondiales.

Ananas

Le Costa Rica reste la source d'approvisionnement préférée des Européens, pour la variété MD2. La Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne sont des plateformes majeures de réexportation vers l'Europe de l'Est. Au port d'Anvers, véritable plaque tournante de l'ananas en 2013, 70% des ananas provenaient du Costa Rica, 7% du Honduras, 5% du Ghana, 4% de Côte d'Ivoire. Les parts de marché se distribuent en général en fonction de la proximité géographique, ce qui fait que la Côte d'Ivoire n'exporte pas vers les Etats Unis, gros marché d'importation, sauf davantage vers l'Europe. Or, les importations européennes ont progressé moins vite (1% par an) que celles des Etats-Unis (3% par an), du Canada (3% par an) ou du Japon (8% par an).

Le secteur ananas ivoirien est toujours sinistré et se caractérise par l'absence de programme d'aide, d'accès aux crédits et le retard de paiement des exportateurs. Le nombre de planteurs est actuellement évalué à 100 au lieu de 2 000 au début des années 2 000, avec pour conséquence, une baisse des surfaces plantées de 84% et une chute de production de 77% entre 2001 et 2013. Ainsi, au cours de la campagne 2013, on estime les exportations de fruits à **28 000 tonnes**. Sur le marché européen, la part de la Côte d'Ivoire qui était en 1985 de 93% a fortement dégringolé à 3%, en raison des prix non rémunérateurs de l'origine ivoirienne dominée par le Cayenne lisse et la présence de concurrents latino-américains (Costa Rica). Le marché de la sous-région est demandeur et semble être rémunérateur, mais il y a un manque de maîtrise du volet commercial au sein de la CEDEAO.

Banane dessert

La libéralisation totale du marché de l'UE depuis le 1^{er} janvier 2006, la suppression des quotas en 2009 et la baisse des tarifs accordés au profit des bananes latino-américaines, ont impacté la compétitivité des pays producteurs de bananes ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Ainsi, le durcissement de la concurrence sur le marché européen s'est déjà fait sentir, avec une baisse des cours de 11 % à 15 % depuis janvier 2010. Sous la pression des pays ACP, l'UE a décidé de dégager des financements spécifiques, pour compenser les pertes de recettes que ces pays subiront, du fait de la baisse des cours qui se produit déjà sur le marché européen. Ce financement, appelé Mesures d'Accompagnement Banane (MAB) est destiné à 10 pays ACP fournisseurs traditionnels de banane et s'élèvera à 190 millions € sur 4 ans, ce que les professionnels des filières ACP jugent nettement insuffisants.

Malgré l'amélioration des performances de production des dix dernières années, **les exportations ivoiriennes de banane** stagnent autour de **280 000 tonnes**. Les coûts de production restent élevés par rapport aux pays latino-américains. A titre d'exemple, la production d'un carton revient à 10,3 euros pour l'Afrique et à 8,2 euros pour l'Équateur du fait de la hausse du coût des facteurs de production (engrais, emballages, transport). De plus, la dépréciation du dollar US est aussi un accélérateur de compétitivité pour la quasi-totalité des producteurs autres que ceux de la Zone Franc, liée à l'Euro par une parité fixe. Toutefois, la Côte d'Ivoire dispose d'opportunités au niveau de la sous-région qui semble être un potentiel marché pour la banane dessert.

Mangue

Le Brésil exporte à lui seul près de 90 000 tonnes vers l'Europe (3 fois plus que l'Afrique de l'Ouest), suivi du Pérou. Les productions de mangues sud-américaines ont l'avantage de s'étaler sur toute l'année. La mangue méditerranéenne constitue une autre source de concurrence redoutable de la mangue africaine à destination de l'Europe ; c'est ainsi qu'après Israël (12 500 tonnes en 2012), l'Espagne s'est lancée, avec succès dans la culture de ce fruit tropical, avec une production de 16 000 tonnes.

Au niveau régional, la production fruitière d'Afrique de l'Ouest est victime des mouches des fruits qui pondent à l'intérieur des fruits, occasionnant une destruction du fruit par les larves. Une espèce invasive originaire du Sri Lanka, *Bactrocera invadens*, est l'une des plus redoutables. Elle a été détectée en 2004 dans 3 pays (Bénin, Sénégal et Togo). Elle s'est répandue depuis dans toute l'Afrique de l'Ouest et est la source d'infestation des vergers, causant d'énormes pertes financières. A titre d'exemple, ces pertes en 2012 sont évaluées à 2,8 millions d'Euros, soit **1,83 milliard FCFA** pour les exportateurs de la CEDEAO. Pour arriver à réduire ces pertes et à donner une plus-value à la mangue, des systèmes de valorisation non alimentaire de la mangue étaient au centre de toutes les discussions en 2013.

Les exportations ivoiriennes de mangue en 2013 ont été exceptionnelles par rapport aux années antérieures, avec 15 250 tonnes exportées vers l'Europe à la faveur de la sortie de la crise postélectorale, soit environ 50% de plus par rapport en 2011. Pour atténuer les pertes post récolte, un projet de séchage de la mangue fraîche a été initié en 2013 par le PPAO/WAAPP.



- **Coton**

Le Comité Consultatif International du Coton (CCIC) prévoit une production mondiale de **25,74 millions de tonnes de fibre de coton**, en baisse de 1,1 million de tonnes (4%) par rapport à celle de la campagne 2012-2013 qui s'élevait à 26,84 millions de tonnes de fibre de coton. Le rendement moyen de coton graine dans le monde est de plus en plus bas. En 2013-2014, il est estimé à 777 kg/ha, soit 2% de baisse par rapport à la campagne dernière.

La consommation de coton dans le monde, selon les estimations du CCIC, connaîtra une légère hausse de 1% en passant de 23,34 millions à 23,60 millions de tonnes de fibre. Si cette hausse de la consommation se confirme, elle inverserait la tendance à la baisse de la consommation de coton observée depuis la campagne 2009-2010. Les stocks de coton fibre vont par conséquent augmenter. Au terme de la campagne 2013-2014, les stocks prévisionnels s'établissent à 19,9 millions de fibre de coton, soit plus de 2 millions de tonnes de plus que les stocks de la campagne dernière. Malgré ces stocks importants, l'Indice A de Cotlook a été en moyen de **91 cents la livre en janvier 2014**, en hausse par rapport à sa valeur de 85 cents la livre, au début de décembre 2013. Cette situation s'explique par les stocks importants que détient la Chine, qui diminue ainsi les quantités de coton sur le marché mondial. A la fin de la campagne 2013-2014, les stocks de la Chine sont estimés à 11,5 millions de tonnes de fibre, soit 58% des stocks mondiaux de fibre de coton.

En Afrique de l'Ouest, les huit pays producteurs (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ont enregistré une baisse des superficies de coton estimées à 1 920 000 ha, en baisse de 80 000 ha par rapport à la campagne 2012-2013. A titre d'exemples, le Burkina Faso est passé de 586 000 ha à 562 000 ha, le Mali de 548 000 ha à 520 000 ha et le Benin de 351 000 ha à 316 000 ha.

Au plan national, Le Conseil du Coton et de l'Anacarde, organe de régulation, de suivi et de développement des activités, a vu le jour en 2013, à la suite de la mise en œuvre de la réforme adoptée le 22 mars 2013 par le Gouvernement et de la rencontre de tous les acteurs, du 5 au 7 septembre 2013 à Yamoussoukro, pour échanger sur son opérationnalité et la fixation des règles relatives à la commercialisation et à la régulation des activités des deux filières.



La réforme prévoit la subdivision de la zone de production en zones d'encadrement, sous la responsabilité exclusive des sociétés cotonnières, habilitées à faire désormais le conseil agricole, la mutualisation de la production de la semence et de la fourniture d'intrants aux producteurs, la contractualisation de la recherche et la garantie d'au moins 60% du prix CAF aux producteurs. C'est dans ce contexte que la filière a bénéficié d'un appui financier de l'Union Européenne, d'environ **3,9 milliards de FCFA**, pour la mise en œuvre de deux programmes : le Programme de Relance de la Recherche Cotonnière (PRRC) et le Programme d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton (PECAFC).

Au cours de de la campagne 2011-2012, la Côte d'Ivoire a produit 260 302 tonnes de coton graine sur une superficie de **254 823 ha**. Les prévisions de la campagne 2012-2013, selon l'INTERCOTON (Flash d'Informations Statistiques, n° 18, du 20 juin 2013) s'établissent à **355 014 tonnes** (+36,4%) sur une superficie de **345 616 ha** (+39,2%). Les rendements des deux campagnes sont quasiment identiques, avec **1,022 t/ha** en 2011-2012 et **1,027 t/ha** en 2012-2013.

- **Anacarde**

Le bilan de la campagne 2013 reste positif, le marché mondial de l'anacarde a connu une croissance d'environ 8%, passant en 2012 de près de **510 000 tonnes** d'amandes produites en 2013 à près de **550 000 tonnes**. En effet, une demande légèrement croissante mais très régulière des pays consommateurs d'amande de cajou a permis cette année, une stabilité des prix internationaux qu'on peut juger exceptionnelle dans l'histoire de ce produit. Contrairement à la campagne 2012 qui a connu des stocks invendus en Afrique de l'Ouest, la quasi-totalité des noix d'anacarde a été vendue en 2013 et, de façon générale, le stock résiduel de la campagne 2013 est demeuré infime.

Au plan national, selon la réforme, seuls les acheteurs agréés pourront désormais commercialiser l'anacarde au plan national. Par ailleurs, il a été décidé par le Gouvernement de revenir sur l'exception de 2013 d'exportation par les frontières terrestres. Ainsi, en 2014, la noix de cajou ne pourra être exportée que par les ports d'Abidjan et de San Pedro, comme cela se passait par le passé.

De façon générale, la forte croissance de la production des noix de cajou observée depuis plusieurs années se poursuit et, selon les prévisions, le niveau de production devrait atteindre **550 000 tonnes** de noix de cajou brute en 2014.

- Secteur Vivrier

Selon la Banque Mondiale (**Food Price Watch, Juillet 2013**), en 2013, les cours des produits alimentaires sur les marchés internationaux ont poursuivi leur déclin. L'augmentation de la production et des stocks, conjuguée au tassement de la demande des grands pays importateurs, tire les cours internationaux en général vers le bas, avec toutefois des tensions persistantes pour le maïs. Les hausses observées en mai et juin 2013 ont, cependant, contribué au maintien de prix élevés. La tendance baissière s'est poursuivie durant la seconde moitié de 2013. Ainsi, les cours des produits alimentaires sur les marchés internationaux ont cédé 6% entre juin et octobre, confirmant la tendance baissière depuis le pic sans précédent d'août 2012. Les récoltes record, de blé, de maïs et de riz, couplées à un raffermissement des stocks mondiaux, un affaiblissement du dollar et l'écoulement de stocks publics de riz, tirent les prix vers le bas, même s'ils restent proches de leur plus haut niveau historique.

Malgré l'installation tardive des pluies dans la région ouest africaine, la situation céréalière a été bonne. La production de riz estimée à **16 181 000 tonnes** a connu la plus grande hausse avec plus de **31%** par rapport à la moyenne, suivie de celle du maïs avec **19 239 000 tonnes** en hausse de **19%**. Par contre, la production de mil a connu une baisse de 17%. Parmi les autres cultures, l'arachide avec **5 801 000 tonnes** a subi une hausse importante de **25%** comparé à la moyenne des cinq dernières années. La production du manioc est estimée à **82 243 000 tonnes (+24%)**, celle de l'igname à **51 825 000 tonnes (+1%)**, du taro à **4 901 000 tonnes (-2%)** et le niébé à **4 852 000 tonnes (+11%)**, selon l'Extrait du rapport CILSS, novembre 2013.

Au plan national, la Côte d'Ivoire a élaboré une Stratégie de Développement des Cultures Vivrières (SNDCV) autres que le riz, dont les principaux axes ont été validés en décembre 2013. Le document devra être adopté en Conseil des Ministres pour sa mise en œuvre. Pour ce qui est du Fonds Vivrier logé au Ministère de l'Agriculture, les premiers bénéficiaires sélectionnés en 2012 ont reçu leur allocation courant 2013.



Selon l'Office nationale de Développement de la Riziculture (O.N.D.R.), l'année 2013 a été l'année du véritable lancement et des réalisations concrètes de tous les aspects de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), malgré une insuffisance en matière de capacité de transformation.

Les différents appuis réalisés en milieu rural ont permis de consolider les acquis de 2012 et d'améliorer sensiblement les rendements moyens en paddy du riz irrigué à 5,5 t/ha, du riz pluvial à 2 t/ha et du riz inondé à 5 t/ha. En riziculture irriguée, les superficies emblavées ont été légèrement supérieures aux prévisions de production du fait de l'engouement créé autour de la riziculture grâce notamment aux appuis des différents programmes gouvernementaux (PURRAR, APRAO, PPAO/WAAPP).

La production de paddy enregistrée par le dispositif d'information de l'ONDR indique une production de 1.934.154 tonnes correspondant à 1.218.517 tonnes de riz blanchi. Le taux de réalisation en 2013 est par conséquent de 88% sur la base de la prévision de 2 202 500 tonnes de paddy et 85 % sur une prévision de 1 430 000 tonnes de riz blanchi.

Le taux de couverture nationale de la consommation de riz serait ainsi passé de **58% en 2012 à 70% en fin décembre 2013.**

- **Secteur Elevage et Pêche**

Le Ministère des Ressources Animales et halieutiques (MIRAH) a élaboré un Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PSDEPA) pour la période 2014–2020, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire en matière de protéines d'origine animale de qualité, par l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales et halieutiques, la professionnalisation des éleveurs et des pêcheurs, la structuration de ces filières et l'amélioration de la gouvernance du secteur.

Le coût indicatif de la mise en œuvre de ce plan est de **434,023 milliards de FCFA**, dont 213,243 milliards de FCFA pour l'élevage, 112,255 milliards de FCFA pour l'aquaculture et 108,525 milliards de FCFA pour la pêche. La mise en œuvre du PSDEPA devra permettre d'atteindre une contribution au PIB évaluée à 6%, contre 2 % actuellement.

La Filière Avicole a organisé les 9 et 10 décembre 2013, les 5èmes journées avicoles de Côte d'Ivoire, visant à mieux faire connaître la Filière Avicole, notamment ses différents métiers au sein des maillons d'activité et à contribuer, à terme, à accroître la consommation des produits avicoles modernes locaux (poulet et œuf).

La Filière Porcine a organisé les premières journées ivoiriennes de la viande de porc et de ses produits dérivés, dénommées JPORC-CI. Ces journées ont d'une part, contribué à faire la promotion de la viande porcine, d'autre part, à montrer les opportunités d'emploi et d'investissement au niveau de la Filière Porcine.

1.3. Objectifs spécifiques de l'exercice 2013

L'année 2013 est la deuxième année de mise en œuvre du deuxième Plan opérationnel 2012-2014 issu du Plan stratégique 2009-2014. Les actions programmées pour l'exercice 2013 ont ainsi tenu compte des enseignements tirés du bilan de l'exécution du premier Plan opérationnel 2009-2011 et des objectifs définis au Plan opérationnel 2012-2014, eux-mêmes conformes à ceux visés par le Plan stratégique du FIRCA pour la période 2009-2014.

Ainsi, à l'instar du PAA 2012, les axes d'actions du PAA 2013 s'articulent autour de 3 objectifs spécifiques : **(i)** la mise en œuvre des projets des filières est efficace, **(ii)** la disponibilité des ressources financières est optimisée et **(iii)** la gestion du FIRCA est efficace.

Au total, **103 projets-actions** (94 projets du programme de développement des filières et 9 actions des programmes transversaux), dont 43 anciens projets et 4 anciennes actions du PAA 2012, 51 projets nouveaux et 5 actions nouvelles, ont été retenus pour le PAA 2013, contre 118 projets-actions en 2012, soit une baisse de 13%.

L'ensemble des projets-actions de l'exercice 2013 implique 19 filières,

Le budget prévisionnel relatif à la mise en œuvre des 103 projets-actions du PAA 2013 est de **10,102 milliards FCFA** contre **10,256 milliards FCFA** en 2012, soit une baisse de **0,154 milliard** (-1,5%), se répartissant, selon les domaines d'intervention du FIRCA, comme suit :

- **2,278 milliards FCFA** (23% du coût total des projets) pour **44 projets de Recherche Appliquée** (43% du portefeuille de projets-actions)
- **6,695 milliards FCFA** (66% du coût total des projets) pour **10 projets de Conseil Agricole** (10% du portefeuille de projets-actions)
- **0,207 milliard FCFA** (2% du coût total des projets) pour **12 projets de Formation Professionnelle Agricole** (12% du portefeuille de projets-actions)
- **0,377 milliard FCFA** (4% du coût total des projets) pour **22 projets de Renforcement des Capacités/Appui aux OPA** (21% du portefeuille de projets-actions)
- **0,157 milliard FCFA** (2% du coût total des projets) pour **6 projets d'Etude d'Accompagnement** (6% du portefeuille de projets-actions)
- **0,388 milliard FCFA** (4% du coût total des projets) pour **9 actions des Programmes Transversaux** (9% du portefeuille des projets-actions).

Les 103 projets-actions du PAA 2013 de l'exercice concernent :

- **7 filières cotisantes autonomes** (Café Cacao, Hévéc, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane et Aviculture) pour 57 projets (représentant 55% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **9,260 milliards** (soit 92% du coût total des projets-actions)
- **5 filières cotisantes non autonomes** (Ananas, Mangue, Porcine, Ruminants et Pêche et Aquaculture) pour 9 projets (représentant 9% du portefeuille de projets-actions), d'un coût global **0,115 milliard** (soit 1% du coût total des projets-actions)
- **7 filières non cotisantes** (Productions Alimentaires, Elevages Non Conventionnels, Canne à Sucre, Cocotier, Fruits et Agrumes, Cola, Productions Forestières) pour 28 projets (représentant 27% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **0,339 milliard** (soit 3% du coût total des projets-actions)
- **9 actions** réparties en deux programmes transversaux (professionnalisation des acteurs des filières et promotion des filières agricoles), représentant 9% du portefeuille de projets-actions, d'un coût total de **0,388 milliard** (soit 4% du coût total des projets-actions).

Outre, le Programme de Développement des Filières avec ses 103 projets-actions, le FIRCA a joué le rôle d'Agence d'Exécution pour 5 projets cofinancés avec les partenaires au développement. Il s'agit du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), du Projet de Relance de la Recherche Cotonnière (PRRC), du Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton (ECAFC), du Projet WCF/Cocoa Livelihoods (WCF/CLP) et du Projet SPS Cacao Africain (Projet de Renforcement des Capacités Sanitaires et Phytosanitaires du Cacao Africain).

1. ACTIVITES DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE



1.1 Activités de gouvernance

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil d'Administration a tenu deux sessions, dont la 33ème (14 mai 2013) a été consacrée à la présentation et à l'adoption des rapports annuels de l'exercice 2012 (rapport technique 2013, comptes clos au 31 décembre 2012) et la 34ème, destinée à la présentation et à l'adoption du Programme Annuel d'Actions et le Budget de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale a tenu sa 11ème session le 6 juin 2013, en vue d'approbation du Rapport de gestion du Conseil d'Administration 2012 et des comptes clos au 31 décembre 2012.

Les trois Commissions de Travail du Conseil d'Administration, à savoir la Commission des Programmes (CP), la Commission des Ressources Financières (CRF) et la Commission des Concertations et Arbitrages (CCR), ont tenu au cours de l'exercice 2013 six réunions.

1.2 Fonctionnement de la Direction Exécutive

Les activités de la Direction Exécutive au cours de l'exercice ont été marquées par :

- la tenue de réunions classiques du Comité de Direction et de 3 ateliers internes, consacrées pour l'essentiel, au pilotage, au suivi du fonctionnement de l'institution, aux échanges sur le contexte et les enjeux de développement agricole au plan national, sous régional et international, ainsi qu'au bilan de l'état d'exécution trimestrielle du PAA 2013 et de préparation du PAA 2014.
- la tenue de 8 sessions du Comité des Agréments et des Marchés (CAM), ayant débouché sur l'analyse et l'adjudication de 36 projets du Programme de développement des Filières
- la mise en œuvre du programme de développement des filières et des projets conventionnés : PPAO/WAAPP, PRCC, ECAFC, CLP, WCF et SPS Cacao Africain.

1.3 Communication institutionnelle et promotion des filières

Les principales actions développées en 2013 portent notamment sur :

- l'élaboration de la nouvelle stratégie de communication du FIRCA tenant compte de l'environnement agricole national des besoins des partenaires cibles, le réaménagement du site WEB du FIRCA et l'organisation du 10ème anniversaire du FIRCA
- la contribution à la promotion des filières, à travers divers événements, notamment l'organisation des 2ème et 3ème éditions des « matinales de l'hévéa », l'édition 2013 de la journée du planteur d'hévéa, la mission de suivi des projets financés par le Conseil du Café-Cacao, la mission de terrain du Comité de Pilotage du PPAO/WAAPP, etc./
- l'organisation du 10ème anniversaire du FIRCA, du 28 au 30 octobre 2013.
- la diffusion de 44 magazines télé "Terre et Progrès" sur la 1ère chaîne de la télévision, de 4 dossiers dans la rubrique "Sciences et Technologies" du journal Fraternité Matin sur l'association culturelle hévéa et cultures vivrières, les innovations dans la Filière Palmier à Huile, la relance de la recherche cotonnière et sur les technologies et innovations de la Filière Banane Plantain.



- L'édition et la diffusion **(i)** d'un film didactique pour la formation au greffage de l'hévéa, **(ii)** de 2 500 exemplaires du Tome 1 du Guide du Conseiller Agricole de l'Hévéa intitulé "Production de matériel végétal d'hévéa", **(iii)** de 50 000 dépliants sur la préparation de terrain, le greffage, la saignée, la lutte contre le Fomès et la lutte contre les feux de brousse, **(iv)** de 3 CD Rom interactifs sur la bonne utilisation des pesticides en culture de banane, la formation des producteurs à la lutte contre les maladies et les parasites du bananier, la formation des producteurs sur la lutte contre les maladies et les parasites du papayer, **(v)** du guide de prévision de la production de la banane dessert et le DVD d'un film didactique destiné à la formation des producteurs à la lutte contre les maladies et les parasites du bananier, **(vi)** des supports d'information, de sensibilisation et du renforcement des capacités des acteurs sur les techniques de gestion de la maladie du Swollen Shoot, **(vii)** d'un film sur les maladies du bananier, **(viii)** de deux numéros et d'un Numéro Spécial du journal "La Filière du Progrès" consacrés respectivement à l'évolution de la Filière Café Cacao, de la Filière Pêche et au 10ème Anniversaire du FIRCA, **(viii)** de newsletters mensuels de "WAAPP INFO Côte d'Ivoire", **(ix)** d'un film institutionnel de la Filière Porcine et la Filière Avicole et **(x)** du Tome 4 du Guide du Conseiller Agricole de l'hévéa intitulé « Les maladies et ravageurs de l'hévéa ».

1.4 Contacts et échanges avec les institutions et les partenaires

En relation avec les ministères techniques, les représentants des filières et des institutions nationales, le FIRCA, a pris part au plan national et international à des initiatives de développement du secteur agricole et rural, dont 14 au plan national et 6 au plan international.

1.5 Concertations avec les filières pour la fixation des taux de cotisation

Au cours de l'exercice 2013, les concertations pour la fixation des taux de cotisation ont concerné les trois filières suivantes :

FILIERE	BUT /RÉSULTAT
PALMIER À HUILE	les concertations pour la fixation d'un taux de cotisation destiné au Guichet OPA, pour assurer la professionnalisation des acteurs, démarrées le 29 mars 2013, avec l'AIPH, la FENACOPAH-CI et l'APROSAP-CI, ont abouti à la proposition d'un taux de cotisation de 200 FCFA/tonne de régimes, acquittés sur les livraisons des producteurs non usiniers ; cet accord reste à être entériné par le Conseil d'Administration de l'AIPH
RUMINANTS	la concertation pour le renouvellement du décret fixant les cotisations professionnelles tenue le 10 juin 2013 a abouti aux résultats ci-après : le taux limite de cotisation professionnelle sur la période quinquennale 2013-2017 est de 15 000 FCFA par camion/wagon, le taux de cotisation professionnelle pour l'année 2013 est de 5 000 FCFA par camion/wagon et ce taux, applicable jusqu'au 31 décembre 2013, passera à partir du premier janvier 2014, à 10 000 FCFA par camion/wagon ; à la présentation de ce décret en Conseil des Ministres du 14 novembre 2013, le Gouvernement a sursis à la prise du décret, en raison des questions spécifiques liées à l'impact de la cherté de la vie
COLA	deux séances de travail tenues avec le Conseil d'Administration de la FENAPRO-COCI ont induit en mai 2013, la tenue d'un cadre de concertation, ayant fixé le taux de cotisation pour l'année 2013 à 5 FCFA/kg de noix de cola exportée ; le décret a été introduit dans le circuit signature

1.6 Elaboration, signature et application des textes réglementaires des cotisations professionnelles

Cinq textes réglementaires relatifs aux cotisations professionnelles des filières, mis dans le circuit en 2012, ont été signés au cours de l'exercice 2013.

Il s'agit des nouveaux décrets relatifs à la cotisation professionnelle dans la Filière Hévée, la Filière Palmier à huile, la Filière Banane dessert, la Filière Coton et la Filière Anacarde.

Trois arrêtés d'application ont été également pris pour les Filières Hévée, Banane dessert et Palmier à huile.

C'est dans le dictionnaire que le succès se trouve avant le travail

2. MOBILISATION DES RESSOURCES



2.1 Ressources humaines et matériel roulant

L'organisation de la Direction Exécutive du FIRCA pour la période 2012-2014 a prévalu au cours de l'exécution des activités de l'exercice 2013.

Pour la période 2012-2014, les besoins estimés des effectifs pour le fonctionnement de l'institution s'établissent à 85 agents y compris les effectifs des programmes de développement agricole conventionnés, dont le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), le Projet de Relance de la Recherche Cotonnière (PRCC).

Au 31 décembre 2013, le plan d'effectif du FIRCA s'établit à 74 agents (87% des prévisions) contre 62 en 2012, soit une augmentation de 19%. Ce personnel se répartit en 52 agents pour le FIRCA contre 45 en 2012 (+16%), 20 agents pour le PPAAO/WAAPP contre 17 en 2012 (+18%) et 2 agents pour le PRRC.

Ce personnel comporte 32 cadres (43%), 26 agents de maîtrise (35%) et 16 employés (22%). Il est constitué de 21 femmes (28%) et de 53 hommes (72%). 52 agents (70%) sont régis par un contrat à durée indéterminée et 22 (30%) par un contrat à durée déterminée.

Le matériel roulant du FIRCA en 2012 est de sept véhicules contre six en 2012, dont six véhicules de mission affectés aux programmes des filières et un véhicule de liaison. Le matériel roulant du PPAAO/WAAPP est de 35 véhicules dont 8 pour l'UCTF et 27 affectés aux structures de mise en œuvre.

2.2 Ressources financières mobilisées en 2013

Les ressources financières du FIRCA en 2013 proviennent de quatre sources principales : **(i)** les cotisations professionnelles des filières participant au système de cotisation du FIRCA, **(ii)** les ressources financières mobilisées auprès de la Filière Café Cacao sur la base des projets, **(iii)** les subventions de l'Etat, **(iv)** les ressources des projets et programmes conventionnés et **(v)** les ressources diverses.

2.2.1. Ressources mobilisées auprès des filières agricoles et de l'Etat

- **Au titre des cotisations professionnelles**

La situation des ressources financières mobilisées au cours de l'exercice 2013 **(tous guichets confondus)** auprès des onze filières de production agricole, participant au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA, est de **8 078 128 926 FCFA** contre **7 272 228 120 FCFA** durant l'exercice 2012, soit une hausse de **11,1%**.

Le montant total des cotisations professionnelles mobilisées en 2013, selon les filières cotisantes concernées, se répartit comme suit :

Filière	Montant 2013	Montant 2012	Variation
Filière Hévéa	3 811 677 881	3 475 204 001	+9,7%
Filière Palmier à Huile	2 015 299 902	2 062 223 497	-2,3%
la Filière Coton	1 694 377 955	1 267 320 502	+33,7%
Filière Anacarde	427 137 833	387 293 551	+10,3%
Filière Banane	90 471 445	48 551 730	+86,3%
Filière Ananas	6 601 188	5 771 837	+14,4%
Filière Mangue	1 252 592	982 570	+27,5%
Filière Avicole	20 473 530	17 633 334	+16,1%
Filière Porcine	10 701 600	5 995 600	+78,5%
Filière Pêche artisanale	135 000	914 000	-85,2%

- **Au titre de la contribution de la Filière Café Cacao**

La Filière Café Cacao ne participe pas au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA. Son programme de développement est basé sur le financement de projets validés par l'organe de gestion de la filière. A ce titre, un montant de **1 996 713 611 FCFA** a pu être mobilisé au cours de l'exercice 2013 contre **1 052 500 395 FCFA** à la même période en 2012 (**+35,4%**). Sur ce montant mobilisé, **571 351 544 FCFA** sont destinés au financement du fonctionnement du FIRCA.

- **Au titre des subventions de l'Etat**

Le montant total mobilisé au 31 décembre 2013, pour les subventions directes de l'Etat, s'élève à **900 000 000 FCFA** contre **880 000 000 FCFA** à la même période en 2012 (**+2,27%**).

Le montant total des subventions indirectes, provenant de la TVA exonérée au 31 décembre 2013 s'élève à **563 112 080 FCFA** contre **542 954 463 FCFA** à la même période en 2012 (**+3,71%**).

La répartition des ressources de la TVA exonérée est la suivante, conformément à la Résolution du Conseil d'Administration : **(i) 140 778 020 FCFA** pour l'appui aux programmes, **(ii) 84 466 814 FCFA** pour la promotion des filières, **(iii) 112 622 415 FCFA** pour la caisse de solidarité et **(iv) 225 244 831 FCFA** pour la Construction du Siège du FIRCA.

- **Au titre de l'affectation des ressources mobilisées**

- Ressources mobilisées pour les programmes des filières

Le montant total des ressources destinées au financement du programme de développement des filières en 2013 s'élève à **9 450 728 864 FCFA**, dont **9 112 861 615 FCFA (96,4%)** en provenance des filières et à **337 867 249 FCFA (3,6%)** des produits de l'exonération de la TVA.

La mobilisation des ressources auprès des filières cotisantes et de la Filière Café Cacao pour le financement du programme de développement des filières se chiffre à **9 112 861 615 FCFA** contre **7 437 688 627 FCFA** en 2012, soit une hausse de **23%**. Ce montant se répartit comme suit :

	Montant 2013	%age	Montant 2012	Variation
filières cotisantes	7 337 176 191	80,5%	6 635 144 184	+10%
Filière Café Cacao	1 425 362 067	15,6%	504 624 708	+182%
Caisse de Solidarité	350 323 357	3,9%	297 919 735	+17 %

Le montant de **337 867 249 FCFA**, mobilisé au titre des produits de la TVA exonérée pour le financement des projets, se répartit comme suit :

Désignation	Montant (en CFA)
Caisse de Solidarité	112 622 415
Appui aux programmes des filières	140 778 020
Promotion des filières.	84 466 814

Sur les **9 450 728 864 FCFA** destinés au financement du programme de développement des filières, l'affectation aux différents guichets se présente ainsi qu'il suit :

	Montant 2013	%age	Montant 2012	Variation
Guichet Recherche	2 018 411 349	21,3%	1 332 613 425	+51,5%
Guichet Conseil agricole et Formation	6 395 888 716	67,7%	5 523 787 262	+15,8%
Guichet Appui aux OPA	348 238 193	3,7%	283 368 276	+22,9%
Caisse Solidarité	462 945 772	4,9%	359 041 211	+28%
Guichet Appui aux Programmes	140 778 020	1,5%	135 738 847	+3,7%
Guichet Promotion des filières	84 466 814	0,9%	81 443 108	+3,7%

- Ressources mobilisées pour l'administration du FIRCA

Pour l'administration du FIRCA, un montant de **2 191 141 244 FCFA** a été mobilisé en **2013** contre **1 767 039 888 FCFA** en **2012**, soit une hausse de **24%**. Ces ressources proviennent des sources suivantes :

Désignation	Montant 2013	%age	Montant 2012	Variation
Filières cotisantes	390 629 378	18%	339 164 201	+15%
Contribution de la Filière Café Cacao	571 351 544	26%	547 875 687	+ 4%
Subventions directes de l'Etat	900 000 000	41%	880 000 000	+2%
Partenaires au développement	6 951 123	0,3%		
Produits bancaires	322 209 199	15%		

- Ressources mobilisées pour la construction du Siège du FIRCA

Au 31 décembre 2013, le montant total des ressources mobilisées pour la construction du siège du FIRCA s'élève à **225 244 831 FCFA** contre **264 650 951 FCFA** à la même période en 2012, soit une baisse de **39 406 120 FCFA (-15%)**. Cette baisse résulte de la diminution en 2013 du taux de répartition des produits de la TVA sur ce guichet décidé par le Conseil d'Administration.

• Au titre des engagements pour le programme de développement des filières

Au 31 décembre 2013, un montant global de **5 860 322 932 FCFA** a été engagé pour le financement du programme de développement des filières contre **7 354 250 365 FCFA** en **2012**, soit une baisse de **22%**.

Ce montant global des engagements se répartit dans les différents guichets du FIRCA comme suit:

Désignation	Montant 2013	%age	Montant 2012
Recherche appliquée	511 444 539	9%	1 068 750 141
Conseil-Formation	4 824 598 438	82%	5 861 279 845
Appui aux OPA	95 138 126	2%	179 051 277
Caisse de Solidarité	429 141 829	3%	245 169 103

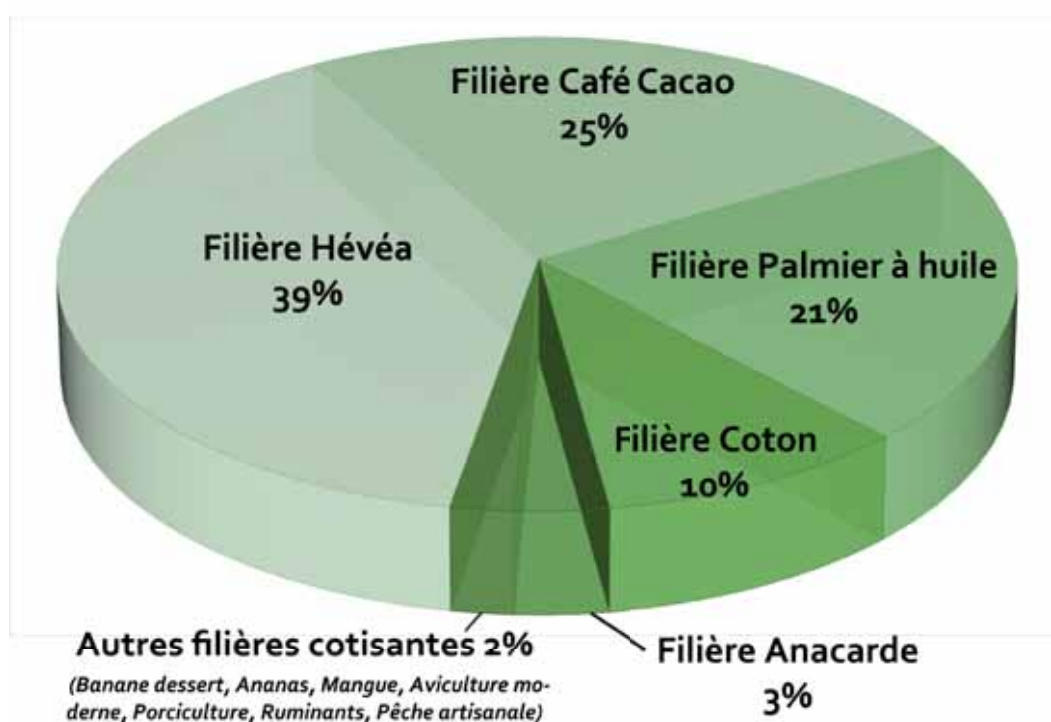
Les engagements de l'exercice 2013 ont donné lieu à la signature de 132 contrats pour l'exécution des projets et leur suivi évaluation. La répartition des contrats est la suivante : 31 pour les projets de recherche appliquée (23%), 44 de conseil agricole (33%), 17 de formation professionnelle (13%), 36 pour l'appui aux OPA (27%) et 4 études (3%).

96 prestataires ont été mobilisés en 2013 pour l'exécution des 132 contrats, dont 47 structures prestataires (49%) pour 64 contrats (48%) et 49 consultants individuels (51%) pour 68 contrats (52%).

Sur la base du répertoire du FIRCA, 47 structures de prestation ont été utilisées sur 107 (44%) et 49 consultants individuels sur 439 (11%).

• **Bilan des cotisations mobilisées auprès des filières de 2004 à 2013**

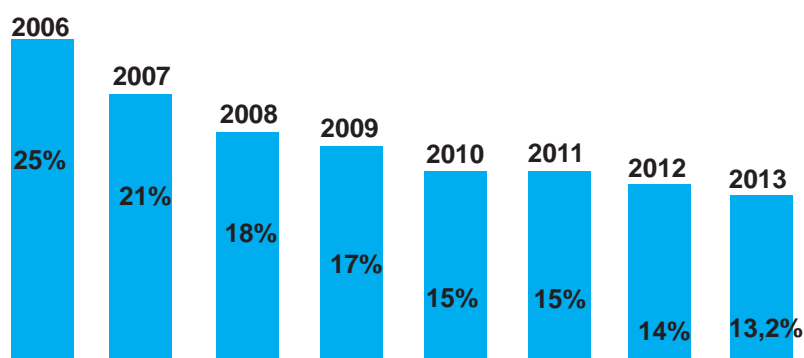
Le bilan des cotisations de juin 2004 à décembre 2013 s'établit à un montant total de **54 233 396 250 FCFA**. Ces 5 premières filières représentent plus de 98 % des cotisations et 2 % pour les 7 autres filières



Le montant total des cotisations professionnelles se répartit comme suit :

Désignation	2013		2012	
	Montant (milliards FCFA)	%tage	Montant (milliards FCFA)	%tage
Financement des programmes	47,069	86,8%	37,957	86%
Fonctionnement	7,164	13,2	6,202	14%

Le niveau des charges de fonctionnement, provenant du système formel des cotisations professionnelles (12 filières concernées) et de la contribution financière de la Filière Café Cacao, connaît donc une baisse constante d'année en année.



Toutefois, en se limitant aux onze filières participant formellement au mécanisme de la cotisation professionnelle du FIRCA (exception faite de la Filière Café Cacao), le montant total des ressources mobilisées depuis le démarrage des cotisations professionnelles jusqu'au 31 décembre 2013 s'élève à **40,924 milliards FCFA**, dont **38,884 milliards FCFA (95%)** sont destinés au programme d'appui au développement de ces filières cotisantes et **2,040 milliard FCFA (5%)** au fonctionnement du FIRCA.

La participation des filières cotisantes (hors la Filière Café Cacao) aux charges de fonctionnement du FIRCA, demeure donc constante depuis 2004 et s'établit à un niveau de 5%, conformément aux engagements du FIRCA auprès des filières.

2.2.2. Ressources issues des projets et programmes conventionnés

• Ressources du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)

Les ressources cumulées des différentes sources de financement s'élèvent depuis le démarrage du programme jusqu'au 31 décembre 2013 à **10 905 306 950 FCFA**, dont **9 586 718 436 FCFA** pour le PPAAO/WAAPP 1B et **1 318 588 514 FCFA** pour le PPAAO/WAAPP 1C.

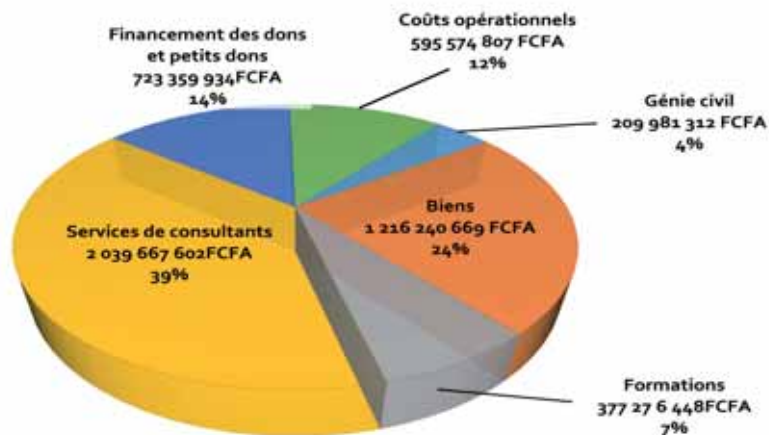
Quant à l'exercice **2013**, **6 095 444 900 FCFA** ont été mobilisés.

Les décaissements, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet au titre des différentes catégories de dépenses, s'élèvent à **8 278 902 379 FCFA** dont **5 162 100 772 FCFA** au cours de l'exercice 2013 (**4 776 856 386 FCFA** pour le PPAAO/WAAPP 1B et **1 318 588 514 FCFA** pour le PPAAO/WAAPP 1C).

Au titre du **PPAAO/WAAPP 1B**, le montant décaissé au cours de l'exercice, de **4 776 856 386 FCFA**, comprend :

Désignation	Montant (CFA)	Taux
DRF remboursés par l'IDA sur le don H-626-CI	3 706 378 493	78%
TRUST FUND Espagnol TFog8014-CI	540 131 091	11%
contrepartie nationale	525 371 802	11%
dossiers d'appel d'offres	4 975 000	0,1%

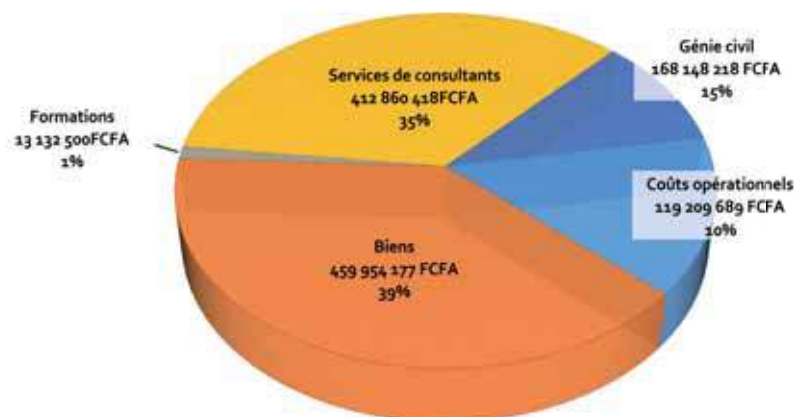
Le montant des dépenses effectuées au cours de l'exercice 2013, au titre des différentes catégories de dépenses, s'établit à **5 162 100 172 FCFA**, se répartissant comme suit :



Au titre du **PPAAO/WAAPP 1C**, le montant décaissé de **1 318 588 514 FCFA** comprend :

Désignation	Montant (CFA)	Taux
Apport initial aux fins de l'approvisionnement du compte désigné	400 000 000	30%
TRUST FUND Japon TF10826-CI	914 088 514	69%
vente des dossiers d'appel d'offres	4 500 000	0,3%

Les dépenses effectuées au cours de l'exercice 2013, au titre des différentes catégories de dépenses, s'élèvent à **1 173 305 002 FCFA**, se répartissant comme suit :



- **Ressources du Projet WCF / Cocoa Livelihoods Program**

Au 31 décembre 2013, les ressources financières mobilisées s'établissent à **470 861 505 FCFA**, portant le montant total mobilisé depuis le démarrage du projet à **640 130 935 FCFA**.

- **Ressources du SPS Cacao Africain**

Il a été mobilisé au 31 décembre 2013, un montant de **207 271 760 FCFA**, dont **204 395 700 FCFA** représentant la contrepartie au projet du Conseil du Café Cacao, portant le montant total mobilisé à **211 788 085 FCFA**, depuis le démarrage du projet.

- **Ressources du Projet de Relance de la Recherche Cotonnière (PRRC)**

Le FIRCA a signé le 29 avril 2013, un accord de subvention avec l'Union Européenne dans le cadre du Projet de Relance de la Recherche Cotonnière axée sur l'amélioration des revenus d'un montant de **3.473.939 euros** soit environ **2.278.754.605 FCFA**. La convention FED 2012/292-032 de l'Union Européenne prévoit la signature d'un contrat en procédure négociée avec le CNRA pour la mise en œuvre de 9 projets sur 11 projets prévus.

Les fonds reçus des différentes sources de financement s'élèvent au 31 décembre 2013 à **900 108 798 FCFA**, se répartissant comme suit :

- **800 108 798 FCFA** d'apport initial par l'Union Européenne aux fins de l'approvisionnement du compte désigné
- **100 000 000 FCFA** d'apport de ressources par l'Etat au titre de la contrepartie nationale.
Les décaissements, effectués au 31 décembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, s'élèvent à **325 134 263 FCFA**, se répartissent comme suit :
- **306 035 500 FCFA (96%)** d'avance de démarrage du CNRA, pour la mise en œuvre des 9 activités de recherche (frais d'exécution et travaux, bâtiments, équipements)
- **1 080 000 FCFA (0,3%)** pour l'atelier de planification des activités
- **2 655 000 FCFA (1%)** des frais de lancement du projet,
- **14 281 114 FCFA (4%)** pour des services de consultants et rémunérations des agents contractuels du projet
- **1 082 649 FCFA (0,3%)** des coûts opérationnels (frais bancaires, carburant et location de véhicule).

- **Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton (ECAFC)**

Le FIRCA a signé le 27 août 2013, un accord de subvention avec l'Union Européenne dans le cadre du Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton d'un montant de 6.383.309,65 euros soit environ 4.187.176.648 FCFA. La convention FED 2013/313-667 pour la mise en œuvre de 5 activités principales.

Les fonds reçus des différentes sources de financement s'élèvent au 31 décembre 2013 à **1 244 718 448 FCFA**, se répartissant de la manière suivante :

- **1 019 206 308 FCFA** d'apport initial par l'Union Européenne aux fins de l'approvisionnement du compte désigné

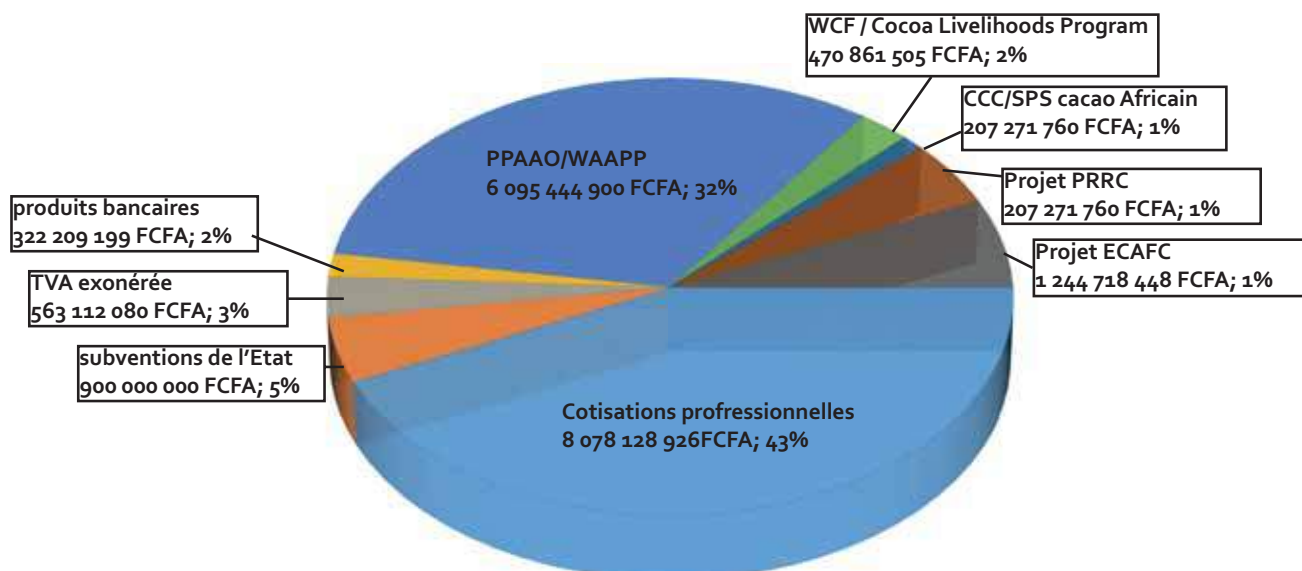
- **225 512 140 FCFA** d'apport de ressources par l'INTERCOTON au titre de la contribution de la Filière Coton, à travers le Guichet Conseil Agricole du FIRCA, destiné au financement des avances de démarrage des prestataires de conseil.

Les décaissements effectués au 31 décembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, s'élèvent à **452 200 000 FCFA**.

2.2.3. Ressources globales mobilisées au titre de l'exercice 2013

Les ressources globales mobilisées sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013 par le FIRCA s'élèvent à un montant de **20, 779 milliards FCFA** contre **14,726 milliards FCFA** à la même période en 2012 **(+41%)**.

Elles se répartissent, selon les différentes sources de mobilisation, comme suit :



En combinant les ressources de la TVA exonérée et les subventions de l'Etat, la contribution de l'Etat est de **1,463 milliard FCFA (7%)** des ressources globales mobilisées contre **1,423 milliard FCFA** en 2012 **(-2,8%)**.

La part des contributions de l'ensemble de toutes les filières agricoles s'élève à **10,075 milliards FCFA (48%)** contre **8,235 milliards FCFA** en 2012 **(+21%)**.

Les partenaires techniques et financiers ont mobilisé **8,918 milliards FCFA (43%)** contre **4,979 milliards FCFA** en 2012 **(+79%)**

Le montant des produits bancaires est de **322, 21 millions FCFA (2%)**.

La tendance haussière des cotisations professionnelles mobilisées, malgré l'impact peu reluisant de l'environnement économique mondial, s'explique par de meilleurs niveaux de production tandis que la tendance baissière est la conséquence de la baisse de la production.

La hausse des niveaux des cotisations mobilisées auprès de six filières cotisantes (Hévéa, Coton, Anacarde, Banane, Aviculture et Porcine) s'est répercutée significativement sur les ressources mobilisées destinées au financement du Programme de développement des filières, dont le Programme Recherche appliquée (+52%) le Programme Conseil/Formation (+16%), le Programme Renforcement des Capacités/Appui aux OPA (+23%) et la Caisse de Solidarité (+29%) destinée au financement des programmes des filières non cotisantes ou aux ressources limitées.

Selon les sources de mobilisation, 48% des ressources proviennent des cotisations professionnelles des filières, 43%, des contributions des partenaires au développement, 7% des subventions de l'Etat et 2% des produits bancaires.

Le bilan des cotisations mobilisées au démarrage du FIRCA, de 2004 à 2013 auprès des filières agricoles s'établit à un montant global de 54,233 milliards de FCFA. Au niveau des sept filières agricoles capables d'assurer l'autonomie du financement de leurs projets de développement, ce bilan global de 2004 à 2013 fait ressortir 21,4 milliards de FCFA (39%) pour la Filière Hévéa, 13,3 milliards de FCFA (25%) pour la Filière Café Cacao, 11,4 milliards de FCFA (21%) pour la Filière Palmier à Huile, 5,5 milliards de FCFA (10%) pour la Filière Coton, 1,9 milliard de FCFA (3,5%) pour la Filière Anacarde, 544 millions de FCFA (1%) pour la Filière Banane et 68 millions de FCFA (0,1%) pour la Filière Avicole.

3. MISE EN OEUVRE, GESTION ET SUIVI DES PROGRAMMES



Les résultats de gestion du programme 2013 sont présentés par filière agricole et selon les domaines d'intervention du FIRCA, à savoir la Recherche appliquée, le Conseil agricole, la Formation professionnelle agricole et le renforcement des filières et des OPA, les Etudes d'accompagnement et la structuration des filières.

Pour une meilleure visibilité et une cohérence des actions d'appui aux filières, les résultats présentés concernent l'ensemble des programmes menés sur les cotisations des filières et sur les programmes de développement agricole conventionnés.

3.1. Programmes d'appui aux Filières

- **Filière Café Cacao**

Le financement des projets conduits au cours de l'exercice 2013 pour la Filière Café Cacao provient des ressources du Conseil du Café Cacao, du Projet WCF/CLP et du Projet SPS/Cacao Africain.

Au cours de l'exercice, 8 projets de recherche appliquée, 3 projets de conseil agricole et 1 projet de formation, ont été conduits pour la Filière.

Le bilan des huit projets de recherche sur le café et le cacao fait ressortir les acquis majeurs suivants : la connaissance des périodes de pullulation des mirides, des foreurs et de quelques autres insectes nuisibles du cacaoyer, la période d'apparition de pourritures brunes des cabosses et les niveaux de pertes de production, la connaissance des périodes de pullulation des scolytes des fruits du caféier et de quelques autres insectes nuisibles, l'identification d'espèces végétales autres que le cacaoyer hôtes du virus de Swollen Shoot et la mise en évidence de 4 hybrides de cacaoyer tolérants à la sécheresse et au déficit hydrique induit, de 3 hybrides tolérants au Swollen Shoot et de 2 hybrides tolérants au Swollen Shoot et au déficit hydrique induit.

Pour assurer la productivité des vergers et l'amélioration de la qualité des produits de café et de cacaoyer, de nombreux planteurs ont été formés, notamment sur la qualité de cacao marchand, au traitement de plantations contre les mirides, à la lutte contre le Swollen Shoot et à la conduite des vergers de caféier. Environ 10 500 ha de nouvelles cacaoyers ont été plantés et plus de 4 000 ha de vieilles plantations ont été replantées avec du matériel amélioré, 2 800 ha de vieilles plantations en rapport densifiés avec du matériel végétal performant. Le nombre de planteurs touchés par la sensibilisation à la lutte contre le Swollen Shoot s'établit à plus de 133 000 par des actions conduites dans 4 900 villages et campements, la cartographie de 4 600 ha de parcelles et la formation de 3 000 producteurs sur plus de 490 parcelles infectées.

Dans le cadre Cocoa Livelihoods Program, 29 248 producteurs de cacao ont été formés aux itinéraires techniques de production et aux bonnes pratiques agricoles sur une prévision de 18 600 producteurs (157%), portant à la fin du programme le nombre de producteurs formés à 39 566 producteurs sur les 37 200 prévus (96%).

Le Projet de Renforcement des Capacités Sanitaires et Phytosanitaires du Cacao Africain (SPS Cacao Africain) a contribué à accroître la capacité des parties prenantes à appliquer les bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques d'entreposage du cacao.

- **Filière Cola**

Le financement des projets conduits au cours de l'exercice pour la Filière Cola provient de la Caisse de Solidarité.

Au cours de l'exercice, 1 projet de recherche appliquée a démarré avec le CNRA, en collaboration avec ICRAF- Côte d'Ivoire. Il porte sur l'actualisation des itinéraires techniques de production de la cola.

13 organisations coopératives de 6 localités (Afféry, Agboville, Anyama, Bouaké, Danané et Rubino) ont été formées, du 23 au 25 septembre 2013, à Yamoussoukro à la gestion et à l'esprit coopératif. Les dirigeants des coopératives se sont familiarisés aux notions essentielles de gestion coopérative, en conformité avec la nouvelle loi OHADA, à l'esprit et à la lettre d'une organisation coopérative.

- **Filière Hévéa**

Le financement des projets conduits au cours de l'exercice 2013 pour la Filière Hévéa provient des cotisations de cette filière.

Au cours de l'exercice, 10 projets de recherche appliquée, 8 contrats d'assistance technique aux producteurs d'hévéa et 1 projet de renforcement des capacités des coopératives du secteur, ont été conduits pour la Filière.

Le bilan des acquis des 10 projets de recherche du 2ème cycle de la Filière Hévéa en cours d'exécution se présente ainsi qu'il suit : en situation de main d'œuvre limite, la saignée des arbres tous les 4 jours (D4) est rentable avec le clone GT1 à métabolisme intermédiaire, la saignée inversée est envisageable à partir de la 6ème année sur le clone GT1, sans aucun préjudice sur l'arbre, in vitro, le clone IRCA18 est sensible au *Corynespora* et les clones PB260 et RRIC100 moyennement sensibles, l'efficacité de certains fongicides contre *Corynespora* a été mise en évidence en culture in vitro, l'herbicide Glyphosate permet de lutter en station de recherche contre les loranthacées (plante parasite de l'hévéa), le clone IRCA 111 se comporte bien au plan de développement végétatif dans les zones marginales, les propriétés physico-chimiques et les conditions climatiques de 10 départements des zones marginales indiquent les bonnes aptitudes culturales des sols à l'hévéaculture et la maîtrise d'une clé d'identification clonale de l'hévéa, permet d'envisager, dès à présent, la formation des agents des sociétés agricoles à la reconnaissance visuelle des clones d'hévéa sur le terrain.

Les contrats d'assistance technique aux producteurs se sont poursuivis avec les 8 opérateurs. Néanmoins, à la demande de l'APROMAC, les activités ont été suspendues jusqu'au 30 avril 2013, puis prorogées maintes fois, pour permettre au personnel d'encadrement de réaliser l'opération de géolocalisation et de mesure de surface des plantations d'hévéa, dans le cadre de la Centrale des Risques initiée par la filière.

Les gros planteurs d'hévéa font l'objet d'une assistance particulière, à travers les actions de sensibilisation à la productivité, l'audit de 40 nouvelles plantations, l'information et la formation des acteurs sur les enjeux de l'hévéaculture, l'audit des plantations et la mise en place d'outils d'accompagnement et de promotion du concept d'exploitant agricole, à travers un projet pilote qui permettra la prise en main du logiciel de gestion des plantations d'hévéas par une dizaine de PME et leurs régisseurs.

L'assistance technique aux planteurs d'hévéa dans les zones d'expansion de l'hévéaculture (Yamoussoukro, Bondoukou et Man) se poursuit normalement.

782 personnes ont été formées à la saignée inversée, augmentant ainsi significativement l'offre des saigneurs en Côte d'Ivoire, 7 500 saigneurs ont été suivis in situ par les moniteurs, permettant d'améliorer la qualité de saignée dans les plantations individuelles, un recyclage des saigneurs défaillants a été réalisé. Des échanges d'expériences, ayant impliqué 1 650 planteurs ont eu lieu, à travers l'organisation de 58 voyages d'études. Pour appuyer les planteurs à la réalisation des travaux spéciaux, les équipes d'intervention ont réalisé des travaux de traçage pour 1 400 ha et la détection du Fomès a concerné 6 650 plantations, s'étendant sur 9 000 ha.

• Filière Palmier à Huile

Le financement des projets conduits au cours de l'exercice 2013 dans la Filière Palmier à Huile provient des cotisations de cette filière.

Au cours de l'exercice, 6 projets de recherche appliquée, 18 contrats d'assistance technique aux planteurs villageois de palmier à huile 2 études d'accompagnement, ont été conduits pour la Filière.

Les projets de recherche de la Filière Palmier à Huile ont mis en évidence l'identification des insectes pollinisateurs des inflorescences et des insectes prédateurs pour l'amélioration des taux de nouaison, une entomofaune identique sur les sites d'expérimentation, le stade de déclenchement de la récolte des régimes estimé à un fruit détaché.

Pour ce qui est de la création de matériel végétal performant, les 3 activités achevées sur les 6 programmées portent sur l'évaluation du 2ème cycle de sélection, la sélection pour la tolérance au *Coelaenomenodera lameensis* et l'introgression de caractères génétiques utiles.

Les actions d'assistance technique aux producteurs de palmier à huile se sont poursuivies en 2013, à travers les contrats signés avec 13 coopératives, 4 unités d'encadrement et 1 Union de coopérative pour assister 36 000 planteurs. Les coopératives ont déployé sur l'ensemble de la zone de production un personnel d'encadrement composé de 18 chefs d'exploitation, 38 superviseurs et 150 encadreurs.

Le taux moyen d'encadrement est estimé à 67%.

• Filière Cocotier

Le financement des projets conduits pour la Filière Cocotier provient de la Caisse de Solidarité.

Au cours de l'exercice, 2 projets de recherche appliquée, 1 projet de structuration de la Filière par la mise en place de coopératives et 1 étude d'accompagnement, ont été conduits pour la Filière.

Au bilan, des résultats significatifs sont disponibles sur "l'étude de la maladie du cocotier identifiée dans le Département de Grand-Lahou". L'analyse des échantillons de sols et de végétaux collectés réalisée au Mexique et au Canada a révélé qu'il s'agit du jaunissement mortel du cocotier, une affection très grave ayant détruit de nombreuses cocoteraies dans la zone Caraïbes et en Afrique. La Tanzanie, le Mozambique et le Ghana sont actuellement les principaux pays sévèrement affectés. Compte tenu du fait que la méthode efficace de

lutte contre le jaunissement mortel est l'amélioration variétale, un projet d'avenant est en cours de négociation avec le CNRA pour la poursuite de ce projet.

La carte sanitaire et une fiche technique sur la lutte contre l'affection ont été élaborées pour permettre aux producteurs de circonscrire l'avancée de la maladie par des mesures prophylactiques (abattage des troncs malades et des arbres voisins, brûlage des débris, nettoyage de la parcelle, récoltes sanitaires, etc.).

• Filière Coton

Le financement des projets conduits au cours de l'exercice 2013 pour la Filière Coton provient des cotisations de la filière et des ressources du Projet PRCC et du Projet ECAFC, cofinancés par l'Union Européenne.

Au cours de l'exercice, 2 projets de recherche appliquée, 1 projet de conseil agricole, 1 projet de renforcement des capacités des filières et 2 études d'accompagnement, ont été conduits pour la Filière.

Au bilan, le projet régional de lutte contre les ravageurs et les parasites du coton a permis une maîtrise du parasitisme dans tous les pays et a développé de nouvelles matières actives contre *Helicoverpa armigera*.

La production et la mise à disposition des semences de base et de prébase a été régulièrement assurée pour permettre aux producteurs de disposer de semences de qualité, afin de garantir la productivité des exploitations cotonnières.

Le bilan de la campagne 2012-2013, fait ressortir : (i) 105 251 producteurs encadrés contre 102 801 prévus (102%) et (ii) les sociétés cotonnières (CIDT, SECO, IVOIRE COTON et COIC) ont déployé 588 conseillers agricoles sur les 581 prévus (101 %), (iii) les faitières de coopératives (URECOS-CI et UIRECOOPAT-CI) ont déployé 82 conseillers agricoles sur les 74 prévus (111 %), (iv) la production nationale estimée à environ 352 059 tonnes de coton graine, sur une prévision de 374 315 tonnes (94%), dont 334 155 tonnes par les sociétés cotonnières et 17 904 tonnes par les faitières, (v) le rendement national moyen est évalué à 1 020 kg/ha, 1 037 kg/ha pour les sociétés cotonnières et 783 kg/ha pour les faitières de coopératives.

Les résultats de la mission de suivi de l'assistance technique aux producteurs de coton ont été restitués le 4 avril 2013 à Bouaké, en présence des prestataires, de l'INTERCOTON, de l'ARECA, de l'ONS, de l'Union Européenne et du MINAGRI.

Pour la campagne 2013-2014, les actions d'assistance technique à tous les producteurs ont contribué, comparativement à la dernière campagne, à une amélioration des données techniques, notamment l'augmentation du nombre de conseillers (703), la progression des cotonculteurs (+8%) et un accroissement sensible des superficies cotonnières (+3,6%), laissant présager, un accroissement de la production du coton graine à la fin de la prochaine campagne.

. Par rapport à la dernière campagne, le bilan indique que 357 524,25 ha de coton ont été semés (+3,6%). Les producteurs en culture attelée, au nombre de 75 114 (66%) ont semé à eux seuls 300 509 ha (84%) et 342 625,25 ha de vivriers (79%).

De nouvelles propositions ont été faites, visant l'amélioration du dispositif de recherche en milieu en milieu paysan (PO et PES), afin de garantir leur fonctionnement optimum.

La mise en œuvre des deux contrats de subvention avec l'Union Européenne depuis mai 2013 pour la Recherche et août 2013 pour le Conseil Agricole devra accélérer la redynamisation de la production cotonnière, qui a payé un lourd tribut à la crise sociopolitique nationale.

- **Filière Anacarde**

Le financement des projets conduits pour la Filière Anacarde provient des cotisations de cette filière. Au cours de l'exercice, 2 projets de recherche appliquée, 1 projet de conseil agricole, 2 projets de renforcement des capacités des coopératives et 1 étude d'accompagnement, ont été conduits pour la Filière.

Au bilan, l'on peut noter que la mise à disposition des producteurs de plants améliorés et performants d'anacardier se poursuit, avec la production de 30 000 plants greffés à Lataha Korhogo), à Madinani (Odienné) et à Tanda (Bondoukou).

Pour le conseil agricole, l'ANADER a déployé dans les 3 zones pilotes de Doropo – Nassian, Tengrela – Kanakono et Zuénoula - Gohitafla, 6 superviseurs, 6 techniciens spécialisés en OPA et 18 conseillers agricoles. Sur 4 916 producteurs recensés, 4 500 producteurs retenus comme objectif à atteindre ont été formés et sensibilisés à l'application des bonnes pratiques de culture de l'anacardier et à la gestion de la qualité. Une superficie totale de 20 737,33 ha a été couverte par l'assistance technique ainsi que 5 coopératives recensées. On note un engouement des producteurs par l'approche développée et la présence des agents de l'ANADER contribue à une application des itinéraires techniques recommandés. Les résultats positifs de ce projet pilote serviront de base à l'externalisation du conseil agricole dans toutes les zones de production, à compter de la campagne 2014.

Un manuel des procédures comptables a été élaboré et mis à la disposition des producteurs pour une gestion efficace des coopératives. Les capacités de 51 agents ont été renforcées en comptabilité simplifiée et en techniques de négociation et de vente des produits.

- **Filières Fruitières**

Le financement des projets conduits dans les 4 secteurs des Filières Fruitières provient des cotisations de la filière et de la Caisse de Solidarité.

Au cours de l'exercice, 9 projets de recherche appliquée ont été conduits dont 8 dans le secteur Banane dessert et 1 dans le secteur Ananas, 1 projet de conseil agricole dans le secteur mangue, 2 projets de formation dans le secteur Papaye et le secteur Mangue.

Les actions en cours au profit des filières fruitières visent, notamment pour la banane dessert à la maîtrise des ravageurs et des parasites et ainsi d'envisager la mise en œuvre de la stratégie de lutte intégrée, afin d'atténuer l'impact néfaste des produits pesticides sur l'environnement. L'étude de l'incidence des mouches des fruits en culture de banane dessert a permis de mettre en évidence que la mouche des fruits ne constitue donc pas une menace majeure dans la culture de la banane dessert en Côte d'Ivoire.

Concernant l'ananas, les activités de recherche en cours devront déboucher sur une meilleure adaptation des itinéraires techniques de production de la variété MD2 aux trois zones de production de Côte d'Ivoire (Bonoua, Dabou et Tiassalé).

Pour une plus-value à la mangue ivoirienne et atténuer les pertes post récolte, il est envisagé d'implanter au nord du pays et au sein de certaines coopératives des régions productrices, des technologies de transformation de la mangue séchée.

Les résultats du projet "Incidence des mouches des fruits en culture de banane dessert" et du projet "Inventaire des parasites et maladies du bananier", réalisés par le Laboratoire de Physiologie Végétale de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody ont été restitués le 14 juin 2013 aux acteurs de la filière.

Un 1er atelier de restitution des résultats des études de faisabilité de projets de transformation de la mangue dans les coopératives de producteurs de mangue, avec la participation de 47 participants sur 50 invités, a eu lieu le 21 mars 2013 à Korhogo. Un 2ème atelier d'information et de sensibilisation des acteurs de la filière sur le projet de séchage de la mangue et les résultats de la mission exploratoire au Burkina Faso sur la mangue séchée a eu lieu le 17 septembre 2013 à Korhogo.

- **Filières Riz et autres Céréales**

Le financement des projets conduits dans les Filières Riz et autres Céréales provient de la Caisse de Solidarité des cotisations professionnelles et du PPAAO/WAAPP 1B et 1C.

En ce qui concerne la Filière Riz, 8 projets de recherche développement, un programme durable de multiplication de semences commerciales, 5 projets de transfert et de diffusion de technologies et 4 études d'accompagnement en lien avec l'ONDR, ont été conduits au cours de l'exercice 2013.

Au bilan, on peut noter que l'objectif de production de 4 120 tonnes de semences améliorées de riz, dont 2 930 tonnes de semences de riz irrigué et 1 190 de semences de riz pluvial pour assurer les besoins des producteurs s'est intensifié, avec des contrats d'objectifs précis de production signés avec l'ONDR et l'ANADER.

Pour assurer la durabilité de production de semences de riz, un programme de multiplication de semences commerciales est en cours avec l'ONDR, visant à constituer un corps de métier des producteurs semenciers et de multiplication de semences de base de riz.

Des contrats ont été également signés avec le CNRA et l'ESA, pour l'amélioration des itinéraires techniques de production et des techniques de conditionnement de riz.

En ce qui concerne la **Filière Maïs**, les résultats significatifs suivants ont été enregistrés :

- une technologie a été développée par la mise au point d'un outil d'aide à la décision de fertilisation raisonnée du maïs à partir du facteur NH₄.
- une production prévisionnelle de 360 tonnes de semences de maïs, démarrée avec la distribution des semences et la mise en place de 209,25 hectares (sur un objectif de 300 ha) dans le nord et dans le centre ; mobilisant 5 237 producteurs (dont 2 337 femmes) identifiés comme producteurs multiplicateurs semenciers, provenant de 107 localités et organisés au sein de 109 groupements
- l'activité de mise à disposition de semences améliorées a contribué significativement à améliorer le taux d'utilisation de semences améliorées sur le maïs ; en effet, 19 000 ha ont été emblavés avec des semences sélectionnées, cela a permis de passer de 0.5% de taux de couverture en 2012 à environ 10% en 2013.
- le renforcement des capacités en techniques de management des organisations, en plaidoyer et en techniques de négociation au profit de 20 dirigeants de l'Interprofession de la Filière Maïs de Côte d'Ivoire ((IMCI) et des membres du Conseil d'Administration du Groupement des Maïsiculteurs de Côte d'Ivoire.

Un atelier organisé le 17 mai 2013 a restitué les trois projets exécutés pour le compte de la filière, dont "Audit organisationnel", "Base de données" et "Plan de développement" aux acteurs de la filière et les représentants du GMCI.

• **Filières Banane Plantain, Racines et Tubercules**

Le financement des projets des Filières Banane Plantain, Racines et Tubercules provient du PPAO/WAAPP.1B.

En ce qui concerne la Banane Plantain, 15 projets de R&D sont en cours d'exécution dans divers domaines, dont l'agronomie avec 5 projets, l'amélioration des techniques de multiplication végétative avec 2 projets, la conservation post récolte avec 2 projets, la transformation avec 4 projets et la détermination des caractéristiques et la cartographie des sols sous culture de bananier avec 1 projet.

Les premières technologies générées sont : la dose de fumure adaptée à la haute densité en culture de contre saison; la fréquence d'arrosage appropriée à la haute densité en culture de contre saison; la mise au point d'un abri amélioré pour la conservation de la banane plantain (prolongation de la durée de vie verte en moyenne de 29 à 33 jours) et la détermination de l'Indice Glycémique (IG) de 10 mets à base de banane plantain. Les technologies développées induisent une augmentation potentielle de productivité entre 50% et 150%.

Des technologies en cours de diffusion au sein du CNS portent sur 2 nouvelles variétés de banane plantain (FHIA 21 et PITA 3) avec un gain de rendement de plus 60%, trois techniques de production de matériel végétal de plantation (la décapitation, la Méthode des Souches Décortiquées (MSD) et les Plants issus de Fragments de tiges (PIF), la technique du paillage du bananier et la conduite d'une plantation de bananier en culture pure. Concernant les 2 nouvelles variétés de banane plantain, en cours de diffusion auprès de 1 237 producteurs, dont 415 femmes (33,5%), les rendements moyens obtenus sont respectivement de 12,4 t/ha pour PITA 3, 19,4 t/ha pour FHIA 21 et 7,8 t/ha pour la variété locale (Afofo).

5 fiches techniques sur les bonnes pratiques agricoles en culture de bananier plantain éditées sont en cours de diffusion auprès de 1 534 producteurs, dont 918 femmes (59,8%) appartenant à 80 groupements.

De nouvelles approches et méthodes d'intervention pour améliorer l'efficacité de l'ANADER dans la diffusion et adoption des technologies, notamment les plateformes multi-acteurs et le «E-extension» ont été introduites avec l'appui du projet. 7 technologies disponibles au niveau de la recherche sont en diffusion,

Grâce à un partenariat avec l'APROMAC, une vingtaine de pépiniéristes d'hévéa ont été intégrés au projet d'appui à l'installation ; environ 8 ha de parcs à souches ont été mis en place au profit des 9 premiers pépiniéristes de banane plantain et disposant des capacités d'irrigation. 50 pépiniéristes de banane plantain ont été installés et sont en train de travailler sur des méthodes rapides de production de matériel végétal qui devraient permettre de couvrir environ 10 000 ha en 2014.

L'intégration des étudiants dans les programmes de recherche a effectivement démarré. Ainsi, un total de 46 jeunes chercheurs, dont 23 en Doctorat et 23 en Master, sont actuellement en formation.

Les différents contrats des travaux de réhabilitation des locaux et des infrastructures d'expérimentation du CNRA, de l'ESA et de l'I2T dans le cadre du CNS Banane Plantain, ont été signés et les travaux de réhabilitation des infrastructures des institutions du CNS sont effectivement en cours d'achèvement.

En ce qui concerne l'igname, 3 technologies ont été développées, dont (i) la méthode de conservation améliorée, à travers une cabane équipée des claies surélevées pour la disposition des ignames sur plateforme, réduisant les pertes de poids des tubercules à la conservation, (ii) une méthode de conservation par l'utilisation d'un traitement Bio-insecticide à base d'extraits aqueux de feuille de papaye qui s'est avérée efficace pour réduire les infestations de cochenilles à la conservation et (iii) une technique de production de semenceaux d'igname par le bouturage de rameaux aériens, introduite du Ghana, et ayant fait l'objet d'adaptation.

Quant au manioc, cinq nouvelles variétés de manioc (BOCOU 1, BOCOUC 2, BOCOUC 3, TMS4 (2) 1425 et TME7 (YAVO)) et la technique de recépage du manioc ont été diffusées. Au total 4 709 735 boutures ont été produites et distribuées à 193 groupements de producteurs et 1 033 producteurs individuels, pour un total de 5 747 bénéficiaires dont 4 867 femmes (84,7%).

• Filière Légumes

Le financement des projets conduits dans les Filières Légumes provient de la Caisse de Solidarité.

Le projet "Production de semences légumières de type africain", exécuté par le CNRA sur deux ans (2012 et 2013) a prévu de produire 2,4 kg de semences de tomate, 15 kg de piment, 10 kg d'aubergine et 20 kg de gombo. Les objectifs de production ont été atteints pour l'aubergine, le gombo et le piment, à l'exception de celle de la tomate dont

5 champs écoles à Aboisso, Dabou, Tiassalé, Tiémélékro et Bouafé au profit des groupements de la FENACOVICI, ont été mis en place en 2013, pour le conseil agricole.

11 dirigeants du Comité Ad Hoc de la Filière Oignon ont pris part au renforcement des capacités en techniques de management des organisations, en plaidoyer et en techniques de négociation.

• Filières des Ressources Animales

Le financement des projets conduits dans les Filières des Ressources Animales provient de la Caisse de Solidarité et du PPAAO/WAAPP 1B.

- **Elevages Non Conventionnels**

“Renforcement des capacités de production des aulacodiculteurs”

L'effectif du cheptel à l'Aulacoderie Centrale et d'Expérimentation de Toumodi (ACET) s'établit fin 2013 à 187 aulacodes, dont 157 reproducteurs ; L'acquisition de 43 reproducteurs supplémentaires est prévue au 1er trimestre 2014, afin d'atteindre l'objectif de 200 reproducteurs initialement fixé.

Pour ce qui est de la formation des acteurs, 34 aulacodiculteurs ont été formés, portant à 166, le nombre d'aulacodiculteurs formés sur un objectif initial de 150.

“Mise en place et gestion du centre de reproducteurs pour les éleveurs de lapins”

Le projet, dont l'objectif est de relever le niveau génétique des lapins, a démarré par la réhabilitation et l'équipement d'un élevage de lapins et l'importation de France, pour la constitution d'un noyau de reproducteurs de 29 reproducteurs grands parentaux (20 femelles et 5 mâles).

“Vulgarisation de techniques de production de miels mono floraux de manguier, hévéa, anacardier, palmier à huile, caféier, cotonnier et cacaoyer”

L'objectif du projet est de caractériser les miels mono floraux et d'améliorer la productivité des cultures, en vue de la diversification des sources de revenu des agriculteurs. 70 ruches ont été confectionnées et installées par le Laboratoire de Zootechnie de l'ESA dans les différents sites de production de miels mono floraux que sont Yamoussoukro (pour le café et le cacao), Aboisso (pour le palmier à huile et l'hévéa), Bouna (pour l'anacarde) et Korhogo (pour le coton et le manguier). La colonisation des ruches est en cours.

L'Assemblée Générale Constitutive de la faîtière des associations de producteurs et des structures de transformation, de conditionnement et de commercialisation des produits de la ruche a été organisée le 5 décembre 2013. Cette faîtière est dénommée Fédération Nationale des Apiculteurs de Côte d'Ivoire, en abrégé FENAPCI.

- **Filière porcine**

A côté de la ferme d'amélioration génétique porcine, 3 fermes de multiplicateurs (2 à Azaguié et 1 à Bouaflé) ont été mises aux normes et approvisionnées en géniteurs sélectionnés. 92 verrats améliorés ont été mis à la disposition des éleveurs dans 15 localités.

3 formules alimentaires en remplacement partiel de la farine de soja ont été élaborées par incorporation des tourteaux des graines d'hévéa, des noix de cajou et des noix de pourghère (*Jatropha curcas*). Les travaux seront poursuivis sur des porcs charcutiers, avec une accélération de la diffusion de la technologie, au cours de la seconde phase du PPAO/WAAPP, par la formation et le renforcement des capacités de production des provendiers.

- **Aviculture Traditionnelle**

200 coqs améliorateurs de la race HARCO ont été sélectionnés et introduits dans 33 Unités de Démonstration Pilotes et 21 sites périphériques. 33 poulaillers améliorés ont été construits pour démonstration et 21 éleveurs s'en sont inspirés construire eux-mêmes leur poulailler.

15 816 477 volailles ont été vaccinées en 2013 contre la pseudo peste aviaire ou maladie de Newcastle, portant l'effectif à 18 000 000 de volailles traditionnelles, réparties dans 3 437 localités et appartenant à 143 364 bénéficiaires (dont 37 567 femmes). En 2012, la campagne de vaccination a été supportée par le WAAPP à raison de 60 F CFA par volaille vaccinée. En 2013, les bénéficiaires ont contribué à hauteur de 30 F CFA par volaille. Ces 2 campagnes ont permis aux vétérinaires privés des zones concernées par cette vaccination d'intégrer véritablement la volaille traditionnelle dans leurs activités.

- **Aviculture Moderne**

43 aviculteurs de la zone Est ont été formés à la conduite d'une bande de volailles, du 9 au 13 septembre 2013 à Agnibilékrou.

La version finale du guide sur les normes dans la fabrication de l'aliment de volailles a été élaboré et mis à la disposition de à l'INTERAVI et de l'IPRAVI.'

- **Ruminants**

Le processus pour l'acquisition des équipements informatiques du secrétariat de la Fédération Nationale des Producteurs de Petits Ruminants de Côte d'Ivoire (FEANAPPRUCI) a démarré au 3ème trimestre 2013 et leur livraison est prévue en janvier 2014.

31 responsables des coopératives et associations de la filière bovine ont été formés à la gestion coopérative selon la nouvelle loi OHADA et à la comptabilité simplifiée, du 11 au 15 novembre 2013.

39 éleveurs de bovins ont été formés à la gestion technico-économique d'un élevage bovin, du 18 au 22 novembre 2013.

- **Filières des Ressources Halieutiques**

Le financement des projets des Filières des Ressources Halieutiques provient des cotisations de ces filières et de la Caisse de Solidarité.

Le recensement des pêcheurs de Sakassou et Gbapleu pour la constitution des coopératives est achevé et l'Assemblée Générale Constitutive de la coopérative départementale des pêcheurs de Sakassou (CODEPESAK) s'est tenue, suivie de la formation des membres et des responsables de la coopérative.

Du fait de l'entrée en vigueur du texte OHADA relatif aux coopératives, la constitution des nouvelles coopératives est ralentie.

Au niveau des Programmes Transversaux, les actions conduites en 2013 ont porté sur : (i) les études de référence pour les Filières Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane dessert et Mangue, (ii) la stratégie de mise en place des Centres de Formation aux Métiers Agricoles, (iii) l'actualisation des indicateurs de performance du FIRCA et des programmes mis en œuvre par le FIRCA et (iv) l'élaboration du Plan d'action de la lutte contre le VIH/SIDA dans les Filières Hévéa, Palmier à Huile et Coton.

Pour les études de référence, les dernières étapes de la 1ère phase sont achevées, avec l'élaboration du plan de sondage et les travaux préparatoires avec les structures d'appui (Recherche, Conseil/Vulgarisation) et le FIRCA et les missions exploratoires dans plusieurs régions du pays.

En ce qui concerne les Centres Pilotes de Formation aux Métiers Agricoles (CPFMA), les principaux résultats indiquent (i) l'audit organisationnel de 14 centres et écoles de formation agricole visités, (ii) la conduite d'un atelier de réflexion, le 19 septembre 2013 à Abidjan, en présence d'une quarantaine de participants, (iii) la réalisation d'une mission d'études en Tunisie, en Espagne et en France pour s'enrichir des expériences des institutions de formation aux métiers agricoles et proposer une stratégie réaliste pour la création de centres pilotes de formation aux métiers agricole en Côte d'Ivoire.

L'atelier de réflexion a recommandé 4 sites d'implantation des CPFMA : le Site de Gagnoa-Lakota, pour le café cacao, le palmier à huile, l'hévéa, le colatier, le riz irrigué, la banane plantain et les autres cultures vivrières, le Site de Kotobi, pour les cultures maraichères, la banane plantain, le maïs, les racines et tubercules, le Site de Tiébissou - Yamoussoukro, pour la pêche et la pisciculture, l'élevage bovin et ovin et le Site de Bingerville, pour l'aviculture moderne, la porciculture et les élevages non conventionnels. Il a été recommandé que les CPFMA soient ouverts à tous les producteurs agricoles, quel que soit leur niveau de base.

La stratégie proposée après les concertations devra prendre en compte tous les producteurs de l'ensemble des secteurs de production végétale, animale et de ressources halieutiques, une approche basée sur la formation en alternance, avec un volume horaire réparti en 25% de théorie et 75% de pratique. Pour ce faire, chaque centre pilote devra être dotée d'aires de pratiques et des équipements appropriés en relation avec les productions agricoles retenues.

L'étude de faisabilité sera mise en œuvre en 2014.

3.2. Synthèse des projets exécutés ou en cours d'exécution en 2013

• Programme de Développement des Filières

Avec l'accord des filières il a été programmé pour être mis en œuvre au cours de l'exercice 2013, **103 projets actions** du programme de développement des filières, dont 44 projets de Recherche appliquée, 10 projets de Conseil Agricole, 13 projets de formation professionnelle agricole, 26 projets d'Appui aux OPA et de Renforcement des capacités et 10 projets d'Etudes d'accompagnement.

A la fin de l'exercice 2013, **86 projets actions** du programme de développement des filières sont exécutés ou en cours d'exécution, soit un taux de réalisation de **83, 5% (86 projets sur 103 prévus)**.

Au cours des cinq derniers exercices, ces taux étaient de 80% en 2012 et 2011, 69% en 2010, 65% en 2009, 62% en 2008. Le meilleur taux de réalisation de 2013 est la conséquence du niveau des ressources financières affectées au financement du programme de développement des filières, consécutivement à l'accroissement des cotisations professionnelles.

Selon les domaines d'intervention du FIRCA, les 86 projets exécutés ou en cours d'exécution sur les 103 projets prévus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

- **40 projets de Recherche appliquée** sur les 44 prévus (91%)
- **9 projets de Conseil agricole** sur les 10 prévus (90%)
- **10 projets de formation professionnelle** sur les 13 prévus (77%)

- **19 projets d'appui aux OPA/Renforcement des capacités** sur les 26 prévus (73%)
- **8 projets d'étude d'accompagnement** sur les 10 prévus (80%).

19 filières sur les 20 programmées (95%), à l'exception de la Filière Canne à Sucre, ont eu à des niveaux variés, des projets financés pour leur compte.

Parmi ces 19 filières, 7 filières (37%) sont non cotisantes (Riz, Autres Productions alimentaires, Elevages Non Conventionnels, Cocotier, Fruits et Fleurs Cola et Productions forestières), 5 filières (26%) sont cotisantes non autonomes (Ananas, Mangue, Porc, Ruminants et Pêche et Aquaculture) et 7 (37%) sont cotisantes autonomes (Café Cacao, Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane et Volailles).

- **Programmes de développement agricole conventionnés**

PPAAO/WAAPP

Au titre du volet WAAPP 1 B, les niveaux de réalisation au cours de l'exerce 2013 sont les suivants :

- 12 projets de coopération régionale en matière de développement et de dissémination des technologies améliorées sur les 14 prévus (86%)
- 13 projets du Centre National de Spécialisation de la Banane Plantain sur les 15 prévus (87%)
- 14 projets de financement à la demande et d'adoption de technologies sur les 16 prévus (82%)

Au titre du volet WAAPP 1 C, les niveaux de réalisation au cours de l'exerce 2013 sont les suivants :

- 5 projets de coopération régionale en matière de développement et de dissémination des technologies améliorées sur les 5 prévus (100%)
- 9 projets de réhabilitation et d'équipement des institutions de recherche sur le riz, de renforcement des capacités des acteurs et de production durable et de conservation de semences de riz sur les 10 prévus (90%)
- 16 projets de financement à la demande et d'adoption de technologies sur les 18 prévus (89%)

Cocoa Livelihoods Program

- 29 246 producteurs formés sur les 18 600 prévus (157%)
- 1563 ha de cabosses de cacao amélioré distribuées sur les 2 000 prévus (78%).

Projet SPS Cacao Africain

Les projets actions portent sur les composantes suivantes :

- 2 actions de sensibilisation des producteurs et autres acteurs de la filière sur les normes SPS dans le cacao sur les 3 prévues (67%)

- aucune action d'accroissement des capacités des parties prenantes à appliquer les bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques d'entreposage sur les 6 prévues
- 2 actions d'accroissement des capacités institutionnelles nationales à suivre et à faire appliquer les normes SPS dans le secteur cacaoyer sur les 5 prévues (40%)
- 2 actions de renforcement de la collaboration régionale pour favoriser la capacité institutionnelle à appliquer les normes SPS dans le secteur cacaoyer sur les 3 prévues (67%).

Projet de Relance de la Recherche Cotonnière

Sur les 11 actions prévues au cours de l'exercice 2013, 9 actions sont exécutés ou en cours d'exécution, soit un taux de réalisation de 82%.

Projet Externalisation du Conseil Agricole de la Filière Coton

14 actions sont programmées au cours de l'exercice, dont 9 sont exécutées ou en cours d'exécution, soit un taux de réalisation de 64%.



Le taux de réalisation des projets de développement des filières de 83,5% en 2013, dépassant le seuil d'indicateur de performance fixé à 80% est intéressant.

En effet, au cours des cinq derniers exercices, le taux de réalisation était de 80% en 2012 et 2011, 69% en 2010, 65% en 2009, 62% en 2008. Le meilleur taux de réalisation enregistré en 2013 est à rapprocher des bons niveaux de mobilisation des cotisations professionnelles qui ont connu au cours des trois exercices une amélioration notable.

Ainsi au niveau des filières programmées en 2013, 19 filières sur les 20 prévues (95%), à l'exception de la Filière Canne à Sucre, ont eu à des niveaux divers, des projets financés pour leur compte. Parmi les 19 filières concernées par le financement des projets, 7 filières (37%) sont des filières cotisantes autonomes, 5 filières (26%) sont des filières cotisantes non autonomes et 7 filières (37%) sont des filières non cotisantes.

Le niveau de 53% des filières non cotisantes et des filières cotisantes non autonomes, ayant bénéficié de financement pour leurs projets de développement, met en évidence l'importance de la mutualisation des ressources au sein des filières agricoles.

Au niveau du PPAAO/WAAPP, le volet PPAAO/WWAAP 1B a enregistré un taux de réalisation de 86% au niveau des projets en coopération, 87% au niveau du CNS et 82% de projets de financement à la demande et d'adoption de technologies. Les résultats du volet PPAAO/WAAPP 1C sont 100% pour les projets en coopération, 90% pour les projets de réhabilitation et d'équipement des institutions de recherche sur le riz et 89% pour les projets de financement à la demande et d'adoption de technologies.

Le Projet Cocoa Livelihoods a permis la formation aux bonnes pratiques agricoles de 29 246 producteurs de cacao sur les 18 600 prévus (157%) et a contribué à la mise à disposition de 1 563 ha de cabosses améliorées pour la création de verger de cacao sur les 2 000 ha prévus (78%).

Les taux de réalisation des actions prévues au niveau des autres programmes agricoles conventionnés sont 35% (6 actions sur les 17) pour le projet SPS Cacao Africain, 82% (9 actions sur les 11) pour le PRRC et 64% (9 actions sur les 14) pour PECAFC.

4. REALISATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013



Trois entités fiduciaires sont opérationnels au FIRCA : (i) le Service de Gestion des Cotisations des Filières pour la gestion des cotisations professionnelles et des dépenses afférentes aux programmes, (ii) le Service de Gestion Financière des Projets pour la gestion des projets cofinancés avec les partenaires au développement et (iii) le Service de Gestion du Fonctionnement pour les dépenses liées aux charges d'administration du Fonds.

Ces trois entités tiennent des comptabilités distinctes dont les états financiers sont audités séparément, par le Cabinet MAZARS Côte d'Ivoire pour les activités ordinaires du FIRCA et par le Cabinet PriceWaterHouseCoopers pour le PAAO / WAAPP. Ces états financiers sont consolidés en fin d'exercice

4.1. Etats Financiers des activités ordinaires du FIRCA

Le bilan des comptes au 31 décembre 2013 des activités ordinaires du FIRCA (Comptes de la gestion des filières et comptes pour l'administration du FIRCA) fait ressortir un résultat positif de 129,274 millions FCFA contre 570,275 millions FCFA en 2012, 422,63 millions de FCFA en 2011.

Le compte de résultat des activités ordinaires (en milliers de FCFA) fait apparaître les éléments caractéristiques ci-dessous.

Tableau 1 : Eléments caractéristiques du compte de résultat

Compte de Résultat		Exercice clos le 31 décembre	
		2012	2013
<i>(En milliers de FCFA)</i>	<i>Notes</i>		
Subvention d'exploitation	15	2 078 519	1 821 430
Autres produits	16	123 413	3 250
Total des produits d'exploitation		2 201 932	1 824 680
Frais de personnel	17	834 910	921 490
Autres charges d'exploitation	18	1 122 188	1 144 044
Total des charges d'exploitation		1 957 098	2 065 534
Résultat d'exploitation		244 835	240 854
Revenus financiers		82 792	322 209
Frais financiers	19	46 595	17 343
Résultat financier	20	36 197	304 866
Produits H.A.O		289 280	82 678
Charges H.A.O		36	17 417
Résultat H.A.O		289 244	65 261
Résultat courant avant impôt		570 275	129 274
Impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat de l'exercice		570 275	129 274

4.2. Etats Financiers du PPAO / WAAPP 1B au 31 décembre 2013

Les comptes des projets s'équilibrent en emplois et en ressources. La situation financière du PPAO / WAAPP 1B se présente dans le tableau de synthèse ci – dessous.

Tableau 2: Eléments caractéristiques des comptes du PPAO/WAAPP 1B

Emplois	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Dépenses d'équipement	3	1 894 715	764 534
Dépenses d'exploitation	4	6 233 634	2 352 759
Total dépenses		8 128 349	3 117 293
Etat, subvention d'équipement à recevoir	5	8 869	-
Etat, subvention exploit à recevoir	5	1 469	187
IDA, subvention d'équipement à recevoir	5	80 575	13 669
IDA, subvention exploit à recevoir	5	48 784	32 892
IDA, DRF à établir	6	403 386	134 082
IDA, DRF en cours de remboursement	7	200 778	144 674
IDA, DPD en cours de paiement		-	36 371
T.F, subvention exploit à recevoir	5	5 373	238
T.F, DRF à établir	6	37 238	13 237
T.F, DRF en cours de remboursement	7	20 792	13 140
Préfinancement accordé au PSAC	8	-	12 769
Préfinancement accordé au WAAPP 1C	8	169 021	15 200
Préfinancement accordé au CORAF	8	-	44 718
Débiteurs divers	9	-	20
Total subventions		976 285	461 197
IDA/Cpte désigné BCEAO	10	-	81 715
IDA/Cpte projet BACI	10	884 901	1 111 010
T.F/Cpte désigné BCEAO	10	-	20 726
T.F/Cpte désigné BACI	10	191 970	202 659
Comptes de contrepartie ETAT	10	196 273	258 594
Caisse IDA	10	14	425
Caisse Contrepartie	10	103	683
Caisse DAO	10	256	54
Total Trésorerie		1 273 517	1 675 866
TOTAL EMPLOIS		10 378 151	5 254 356

Ressources	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Subvention d'équipement IDA reçue	11	1 747 059	738 530
Subvention d'équipement Etat reçu	13	56 822	10 945
Subvention d'équipement IDA à recevoir	5	80 575	13 669
Subvention d'équipement ETAT à recevoir	5	8 869	
<i>Sous total Subvention d'Equipement</i>		1 893 325	763 144
Subvention d'exploitation IDA reçue	11	5 079 365	2 018 664
Subvention d'exploitation Trust Fund	12	792 890	221 105
Subvention d'exploitation Etat reçu	13	301 913	77 677
Subvention d'exploitation IDA à recevoir	5	48 784	32 892
Subvention d'exploitation T.F à recevoir	5	5 373	238
Subvention d'exploitation Etat à recevoir	5	1 469	187
Produits de DAO	14	3 106	1 996
Produits Divers obtenus	15	2 124	1 390
<i>Sous total Subvention d'Exploitation</i>		6 235 024	2 354 149
<u>Total subventions</u>		8 128 349	3 117 293
Avance en cpte désigné IDA	16	1 500 000	1 500 000
Avance en compte désigné T.F.	17	250 000	250 000
Avance en compte Etat	18	189 789	258 594
Cpte d'attente ressources DAO	19	6 739	54
Cpte d'attente préfinancement	20	169 039	73 815
<u>Total avances</u>		2 115 567	2 082 463
Fournisseurs	22	133 204	16429
Fournisseurs 15% impôt foncier	23	931	1800
Créditeurs Divers	24	-	36371
<u>Total dettes</u>		134 135	54 600
TOTAL RESSOURCES		10 378 051	5 254 356

4.3. Etats Financiers du PPAAO / WAAPP 1C au 31 décembre 2013

Les comptes des projets s'équilibrent en emplois et en ressources. La situation financière du PPAAO / WAAPP 1C se présente dans le tableau de synthèse ci – dessous.

Tableau 3: Eléments caractéristiques des comptes du PPAAO/WAAPP 1C

Emplois	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Dépenses d'équipement	3	728 382	-
Dépenses d'exploitation	4	962 124	-
<u>Total dépenses</u>		1 690 506	-
TF, subvention d'équipement à recevoir	5	314 167	-
TF, subvention d'exploitation à recevoir	5	203 034	-
TF, DRF à établir	5	14 590	-
TF, DRF en Remboursement	5	188 144	-
	6		
<u>Total subventions</u>		719 935	-
compte d'attente DAO	8	2 820	-
Comptes désigné TF	9	102 536	-
Compte projet TF	9	14 356	-
Caisse	9	547	-
<u>Total Trésorerie</u>		120 259	-
TOTAL EMPLOIS		2 530 700	-

Ressources	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Subvention d'équipement TF reçue	10	414 215	-
Subvention d'équipement TF à recevoir	5	314 167	-
		-	-
<i>Sous total Subvention d'Équipement</i>		728 382	-
Subvention exploit. TF reçue	10	757 957	-
Subvention exploit. TF à recevoir	5	203 034	-
Autres subventions d'exploitation reçues	11	1 133	-
<i>Sous total Subvention d'Exploitation</i>		962 124	-
<u>Total subventions</u>		1 690 506	-
Avance TF	12	344 650	-
Compte d'attente ressource DAO	13	3 367	-
		-	-
		-	-
<u>Total avances</u>		348 017	-
Fournisseurs	14	312 840	-
Fournisseurs/ Retenues de garanties	15	10 316	-
Préfinancement du WAAPP 1B	16	169 021	-
		-	-
		-	-
		-	-
<u>Total dettes</u>		492 177	-
TOTAL RESSOURCES		2 530 700	-

4.4. Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2013

Le bilan consolidé des comptes au 31 décembre 2013 des activités ordinaires du FIRCA (Comptes de la gestion des filières et comptes pour l'administration du FIRCA) et des comptes du PPAO / WAAPP fait ressortir un résultat positif de 129,274 millions FCFA contre 570, 275 millions FCFA et 2012.

Le résultat consolidé (en milliers de FCFA) fait apparaître les éléments caractéristiques ci-dessous.

Tableau 4 : Eléments caractéristiques des états financiers consolidés au 31 décembre 2013

Compte de résultat Consolidé

<i>(En milliers de FCFA)</i>	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2012	2013
Subvention d'exploitation		2 078 519	1 821 430
Autres produits		412 693	4 846 249
Total des produits d'exploitation	8	2 491 212	6 667 679
Frais de personnel		834 910	1 271 298
Autres charges d'exploitation		1 122 224	5 637 215
Total des charges d'exploitation	9	1 957 134	6 908 513
Résultat d'exploitation		534 078	- 240 834
Revenus financiers	8	82 792	322 209
Frais financiers	9	46 595	17 363
Résultat financier		36 197	304 847
Produits H.A.O	8	289 280	82 678
Charges H.A.O	9	36	17 417
Résultat H.A.O		289 244	65 261
Résultat courant avant impôt		570 275	129 274
Impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat de l'exercice		570 275	129 274

5.1 Programme de Développement des Filières (PDF)

Dernier exercice du Plan Opérationnel 2012-2014, le Programme Annuel d'Actions 2014 (PAA 2014) s'appuie, d'une part, sur le bilan partiel de l'exécution du PAA 2013, réalisé au 30 septembre 2013 ainsi que sur les projections de réalisation au 31 décembre 2013 et, d'autre part, sur les objectifs visés par le Plan Opérationnel 2012-2014.

Le PAA 2014 intègre donc à la fois des projets émanant du dernier exercice et des nouveaux projets (issus de nouvelles planifications réalisées en 2013 ou déjà existants dans le portefeuille de projets des filières mais non-inscrits aux PAA 2012 et 2013).

Ainsi, 95 projets-actions (86 projets spécifiques des filières et 9 actions des programmes transversaux), dont 39 anciens projets et 6 anciennes actions du PAA 2013, 47 projets nouveaux et 3 actions nouvelles, ont été retenus pour le PAA 2014, contre 103 projets-actions en 2013, soit une baisse de 8 projets (-7,8%). L'ensemble des projets-actions de l'exercice 2014 implique un total de 20 filières de production agricole.

Les **86 projets** et les **9 actions** prévus au PAA 2014, d'un montant total de **13,099 milliards FCFA** contre **10,102 milliards FCFA** en 2013, soit une hausse de **2,997 milliard (+30%)** du budget des programmes), se répartissent, selon les domaines d'intervention du FIRCA, comme suit :

- **35 projets de Recherche Appliquée** (37% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **3,244 milliards FCFA** (24,8% du coût total)
- **10 projets de Conseil Agricole** (10,5% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **7,937 milliards FCFA** (60,6% du coût total)
- **14 projets de Formation Professionnelle Agricole** (14,7% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **0,317 milliard FCFA** (2,4% du coût total)
- **21 projets de Renforcement des Capacités/Appui aux OPA** (22% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **0,922 milliard FCFA** (7% du coût total)
- **6 projets d'Etude d'Accompagnement** (6,3% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **0,178 milliard FCFA** (1,4% du coût total)
- **9 actions des Programmes Transversaux** (9,5% du portefeuille des projets-actions), d'un coût de **0,501 milliard FCFA** (3,8% du coût total).

Les 95 projets-actions du PAA 2014 concernent :

- **7 filières cotisantes autonomes pour 52 projets** (54,7% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **12,033 milliards** (92% du coût total)
- **6 filières cotisantes non autonomes pour 16 projets** (16,8% du portefeuille de projets-actions), d'un coût global de **0,221 milliard** (1,6% du coût total)
- **7 filières non cotisantes pour 18 projets** (19% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **0,344 milliard** (2,6% du coût total)
- **9 actions** réparties en deux programmes transversaux (professionnalisation des acteurs des filières et promotion des filières agricoles) représentant 9,5% du portefeuille de projets-actions, d'un coût total de **0,501 milliard** (3,8% du coût total).

5. ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2014



5.2 Programme de Développement Agricole Conventionnes

Quatre programmes conventionnés seront conduits au cours de l'exercice 2014 pour le compte des pouvoirs publics au bénéfice des filières agricoles.

- **Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest**

Le budget de l'ensemble des programmes adopté par le Comité de Pilotage est de **6 827 419 FCFA**, dont **5 072 419 000 FCA** pour le financement de **17 actions-projets** du PPAAO/WAAPP 1B et **1 755 000 000 FCFA** pour le financement de **13 actions-projets** du PPAAO/WAAPP 1 C.

- **Programme de Relance de la Recherche Cotonnière**

Le budget du programme est de **718 millions de FCFA**, destiné au financement de **11 projets**.

- **Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton (ECAFC)**

Le budget du programme est de **1,881 milliard FCFA** pour le financement de **9 activités**, dont les prestations du conseil agricole, le suivi et l'évaluation des prestations, la formation des superviseurs, les ateliers de restitution et les activités de gestion.

- **Projet SPS Cacao Africain**

Le budget global de mise en œuvre des 4 composantes du projet est estimé **1 699 609 dollars US**, environ **850 millions FCFA**, dont **446 972 000 FCFA** pour la partie ivoirienne. Les autres partenaires financiers sont l'ICCO, EDES/COLEACP et CropLife Afrique et Moyen Orient. Pour l'exercice 2014, l'exécution des activités prévues se fera sur la base de 40% de la contrepartie nationale, représentant la somme de **136 263 800 FCFA**.

- **Autres activités prévues**

En 2014, il est prévu la signature d'une Convention avec le PSAC (financement Banque Mondiale) pour la mise en œuvre d'un Programme d'appui complémentaire pour les Filières Hévée, Palmier à Huile, Coton et Anacarde.

Une convention avec le PARFACI (financement C2D) permettra également de mettre en œuvre un Programme d'appui complémentaire pour les Filières Maïs, Maraîchage, Porc et Pisciculture.

OUTRO



CONCLUSION

Par rapport aux prévisions, la tendance haussière des ressources financières mobilisées auprès des 12 filières cotisantes au FIRCA, observée depuis 2011, s'est confirmée à la fin de l'exercice 2013, avec un taux global de réalisation de l'ordre de 109%. Ce niveau de réalisation constitue un indicateur de bonne performance des filières agricoles, notamment des 7 principales filières cotisantes (Porciculture, Hévéa, Anacarde, Banane, Aviculture moderne, Coton et Palmier à Huile), ayant des niveaux de cotisation largement supérieurs ou avoisinant 100% des prévisions.

Sur la base de la répartition des ressources, selon les différentes sources, le FIRCA a mobilisé **20,778 milliards FCFA** en 2013, répartis, comme suit :

- 48% par les cotisations professionnelles des filières
- 43% par les contributions des partenaires au développement
- 7% par les subventions de l'Etat
- 2% par diverses sources.

En 2013, les partenaires au développement prennent ainsi une part importante dans le financement des services agricoles, notamment avec le Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole (PPAAO/WAAPP) sur financement de la Banque Mondiale, le Programme de Relance de la Recherche Cotonnière axée sur l'amélioration des revenus (PRRC) et le Programme Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton (PECAFC), sur financement de l'Union Européenne.

Consécutivement à l'amélioration des ressources financières mobilisées et sa répercussion significative sur les ressources destinées au financement du programme de développement des filières, l'exercice 2013 s'achève sur l'exécution de **86 projets-actions de développement des filières** sur les **103 projets-actions** prévus au PAA 2013, correspondant à un taux de réalisation de **83,5%**. Ce taux est donc supérieur à l'indicateur de performance fixé au début de l'exercice à **80%**.

Les 86 projets-actions, selon les domaines d'intervention du FIRCA, concernent **40 projets de recherche appliquée** sur les 44 prévus (**91%**), **9 projets de conseil agricole** sur les 10 prévus (**90%**), **10 projets de formation professionnelle agricole** sur 13 prévus (**77%**), **19 projets de renforcement des capacités/Appui aux OPA** sur les 26 prévus (**73%**) et **8 projets d'étude d'accompagnement** sur les 10 prévus (**80%**).

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), se déroule de façon satisfaisante.

Quelques résultats clés du PPAAO/WAAPP 1B au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- un taux de décaissement de 54% du montant global
- plus de 147 000 bénéficiaires directs du projet, dont 29% des femmes
- une adoption par les producteurs de 2 variétés de manioc (BOCOU 1 et BOCOUC 2) et de 2 variétés de banane plantain (PITA 3 et FHIA 21)



- la promotion de mets issus de la farine de banane plantain (pizzas, galettes, gâteaux, etc.) auprès des spécialistes de la restauration et du grand public
- l'introduction en milieu paysan de 2 techniques de production de matériel végétal de banane plantain, dont la Multiplication par Souches Décortiquées (MSD) et les Plants Issus de Fragments de tige (PIF)
- l'introduction en milieu paysan de la banane plantain en culture pure comme une pratique nouvelle dans le paysage agricole ivoirien
- la génération d'itinéraires techniques pour la conduite de la culture de banane plantain en contre saison
- la construction d'abris améliorés pour la conservation de la banane plantain sur une longue période
- l'identification d'aliments à base de banane plantain très peu hyperglycémiant, selon la variété et le stade de maturité pour améliorer le régime alimentaire des malades de diabète
- plus de 17 000 ha couverts avec 3 nouvelles variétés de maïs (GRRP 18, AMATZB-SR-C1-W et DMR-SR-W) dans le cadre de la production de semences de maïs
- 2 tonnes de semences d'ignames produites et mises à la disposition d'un réseau de multiplicateurs
- 18 millions de volailles vaccinées contre la pseudo peste aviaire dans 13 départements de la zone nord de la Côte d'Ivoire

- la mise à la disposition des éleveurs de 85 géniteurs améliorés de porc, induisant une portée moyenne de 11,6 porcelets nés par truie primipare et l'atteinte dans un délai de 6 mois du poids de 100 kg par porc
- 46 jeunes chercheurs, dont 23 en doctorat et 23 en master bénéficiant d'une bourse du projet
- Une réhabilitation des infrastructures de recherche du CNRA, ESA/INPHB et I2T.

Quant au PPAO/WAAPP 1C, les résultats enregistrés au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

- un taux de décaissement de 34% au 31 décembre 2013
- 1 040 tonnes de semences brutes de riz, dont 832 tonnes de semences commerciales produites pour la campagne 2012
- le rachat de 832 tonnes de semences commerciales et leur distribution, selon un mode de cession en milieu paysan pour les prochains cycles de production
- 50 tonnes de semences G2 livrées et 1 095 hectares en phase de mise en place pour la campagne 2014
- des travaux de réhabilitation et d'équipement des bâtiments et de périmètres expérimentaux des centres de recherche et de formation, notamment le Centre de Formation à la Mécanisation Agricole de Grand Lahou.

Pour le projet "**Cocoa Livelihoods Program**", **11 846 producteurs**, dont 10 102 producteurs sur les techniques de réhabilitation et de gestion intégrée des déprédateurs et 1 744 producteurs sur les techniques de replantation ont été formés.

Les principales actions du "**Programme SPS Cacao Africain**" en cours concernent l'atelier de lancement, l'élaboration de documents/supports d'information et de sensibilisation des producteurs sur l'efficacité et les risques de l'utilisation des pesticides et une étude sur les stratégies de prévention de la contamination de fève de cacao par les résidus de pesticides.

Au niveau du projet "**Relance de la recherche cotonnière axée sur l'amélioration des revenus**", sur les 11 actions prévues au cours de l'exercice, 9 actions sont exécutés ou en cours d'exécution, avec un taux de réalisation de 82%. Ces actions devront déboucher sur l'accroissement de la productivité des exploitations cotonnières et des cultures vivrières, ainsi que sur l'amélioration des revenus des cotonculteurs.

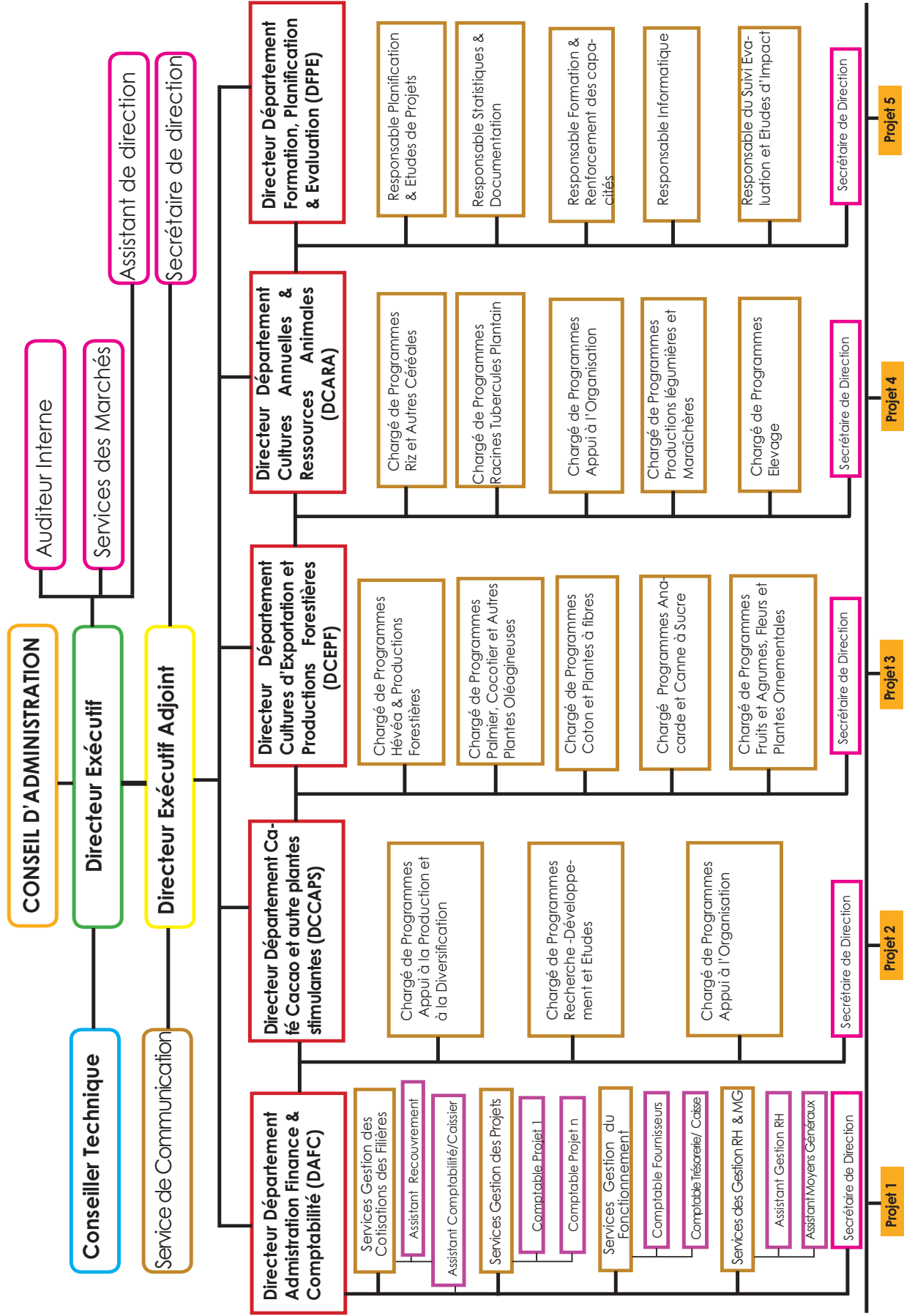
Dans le cadre du projet "**Externalisation du conseil agricole dans la Filière Coton**", les 5 opérateurs retenus sont CIDT, IVOIRE COTON, SECO, COIC et URECOS-CI. Par rapport à la dernière campagne, le bilan indique que **357 524,25 ha** de coton ont été semés (+3,6%). Les producteurs en culture attelée, au nombre de 75 114 (66%) ont semé à eux seuls **300 509 ha** (84%) et **342 625,25 ha de vivriers** (79%). Ces réalisations devront aboutir à l'augmentation de la production cotonnière lors de la prochaine campagne de commercialisation 2013-2014.

Le FIRCA a procédé en octobre 2013 à la célébration de ses 10 ans. A la demande du Gouvernement, il est aujourd'hui un instrument de coopération régionale de l'espace CEDEAO, pour le mécanisme durable de financement du progrès en agriculture.

Le Conseil d'Administration

ANNEXES

- 1. SCHEMA ORGANISATIONNEL DU FIRCA AU 31 DECEMBRE 2013**
- 2. SITUATION DES RESSOURCES MOBILISEES AU 31 DECEMBRE 2013**
- 3. TABLEAU DE SUIVI DES REALISATIONS DES PROJETS DU PROGRAMME ANNUEL 2013 AU 31 DECEMBRE 2013**
- 4. SYNTHESE GENERALE DES COUTS PAR FILIERE ET PAR DOMAINE DU PROGRAMME 2014**
- 5. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2013 DU FIRCA**
- 6. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2013 DU PPAAO / WAAPP 1B**
- 7. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2013 DU PPAAO / WAAPP 1C**
- 8. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2013 CONSOLIDES**
- 9. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT**



ANNEXE 2

SITUATION DES RESSOURCES MOBILISEES AU 31 DECEMBRE 2013

RESSOURCES	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/13		
	(1)	(2)	(3) = (2)- (1)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU
CACAO	1 996 713 611	2 205 850 000	209 136 389
PALMIER A HUILE	2 015 299 902	2 027 500 000	12 200 098
HEVEA	3 811 677 881	2 959 200 000	-852 477 881
ANANAS	6 601 188	12 300 000	5 698 812
BANANE	90 471 445	72 300 000	-18 171 445
MANGUE	1 252 592	11 800 000	10 547 408
COTON	1 694 377 955	1 615 000 000	-79 377 955
ANACARDE	427 137 833	330 000 000	-97 137 833
RUMINANTS	0	7 500 000	7 500 000
PORC	10 701 600	8 000 000	-2 701 600
VOLAILLE	20 473 530	16 400 000	-4 073 530
PECHE	135 000	10 000 000	9 865 000
PRODUITS BANCAIRES	322 209 199	109 000 000	-213 209 199
TOTAL GENERAL RESSOURCES	10 397 051 736	9 384 850 000	-1 012 201 736

RESSOURCES TVA EXONEREE	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/13		
	(1)	(2)	(3) = (2)- (1)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU
APPUI AUX FILIERES AGRICOLES	88 624 955	138 750 000	50 125 045
CONSTRUCTION SIEGE	4 672 000	222 000 000	217 328 000
COMMUNICATION & PROMOTION DES FILIERES	98 004 211	83 250 000	-14 754 211
CAISSE DE SOLIDARITE	112 622 415	111 000 000	-1 622 415
Total	303 923 581	555 000 000	251 076 419

Cette situation ne prend pas en compte le solde trésorerie pour les programmes d'un montant de 3.795 millions de FCFA

TABLEAU DE SUIVI DES REALISATIONS DES PROJETS DU PROGRAMME ANNUEL 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

N°	FILIERES	RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUI AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
FILIERES COTISANTES AUTONOMES													
1	CAFE CACAO	7	7	2 380 000	1	1	180 804 805					8	8
2	HEVEA	10	10	91 270 266	3	3	2 323 801 290	1	1	67 791 180		17	16
3	PALMIER	7	5	114 291 991	1	1	1 193 622 789	1	1	59 608 536	2	11	9
4	COTON	2	2	7 919 110	2	2	990 313 590			30 364 892		6	4
5	ANACARDE	2	1	211 761 239	1	1	60 145 037			15 789 816	1	387 350	7
6	BANANE	6	6	79 052 721			499 730			5 168 500		6	6
7	AVICULTURE				1	1	6 337 000			9 571 500		2	2
	TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES AUTONOMES	34		2 079 435 000	9	9	6 689 650 000	5	5	211 000 000	3	135 000 000	57
	TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES AUTONOMES	31	31	506 675 327	9	9	4 749 187 241	4	4	183 125 924	3	712 350	51
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	91,18		24,37	100,00	100,00	70,99	80,00	66,67	86,79	1,00	0,53	89,47
FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES													
8	ANANAS	1	1	9 255 401								1	1
9	MANQUE	1	1	5 801 873						10 413 500		2 997 650	3
10	PORCINE									2 593 000			3
11	RUMINANTS				1	1	13 810 310	2	1	98 645		354 000	2
12	PECHE ET AQUACULTURE				1	1	11 633 890	1	1	60 000 000		2 000 000	1
	TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	2		35 622 000	2	2	17 000 000	5	5	60 000 000		2 000 000	9
	TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	2	2	15 057 274			13 810 310	1	4	2 474 003 5		3 351 650	7
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	100,00		42,27			80,00	41,24	80,00	167,58		167,58	77,78
	TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES	36		2 115 057 000	9	9	6 689 650 000	7	7	271 000 000	3	137 000 000	66
	TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES	33	33	521 732 601	9	9	4 749 187 241	8	8	207 865 969	3	4 064 000	58
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	91,67		24,67	100,00	100,00	70,99	71,43	72,73	76,70	100,00	2,97	87,88
FILIERES NON COTISANTES													
13	RIZ												
14	AUTRES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES	1	1							24 447 562			11
15	ENC	3	3	107 559 000						1 914 510			4
16	CANNE A SUCRE												1
17	COCOTIER	2	2	32 058 431						2 802 500	1		4
18	FRUITS ET FLEURS				1	1	24 689 530	1					2
19	COLA	2	1							27 312 801			5
20	PRODUCTIONS FORESTIERES												3
	TOTAL PREVU FILIERES NON COTISANTES	8		162 881 000	1	1	5 000 000	5	5	106 166 000	3	20 000 000	28
	TOTAL REALISE FILIERES NON COTISANTES	87,50	7	139 617 431	0	0	69 275 474	4	8	56 477 373	1	0,00	71,43
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	44		85,72	0,00	0,00	133,95	80,00	72,73	53,20	33,33	0,00	78,27
	TOTAL PREVU TOTAL FILIERES	44		2 277 938 000	10	10	6 694 650 000	12	22	377 166 000	6	157 000 000	94
	TOTAL REALISE TOTAL FILIERES	40	40	661 350 032	9	9	4 749 187 241	9	16	264 343 332	4	4 064 000	78
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	90,91		29,03	90,00	90,00	70,94	75,00	72,73	70,09	66,67	2,59	82,98
PROGRAMMES TRANSVERSAUX													
21	PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DES FILIERES					1	1	2 102 740	3	2	2 924 310	4	4
22	PROGRAMME DE PROMOTION DES FILIERES								1	1	283 534 595		1
	TOTAL PREVU PROGRAMMES TRANSVERSAUX					1	1	99 465 000	4	3	187 317 000	4	5
	TOTAL REALISE PROGRAMMES TRANSVERSAUX					1	1	2 102 740	3	286 458 905	4	4	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)					100,00		75,00	152,93	152,93	100,00	24,08	88,89
	TOTAL GENERAL PREVU	44		2 277 938 000	10	10	6 694 650 000	13	26	564 483 000	10	258 293 000	103
	TOTAL GENERAL REALISE	40	40	661 350 032	9	9	4 749 187 241	10	19	550 802 237	8	28 450 361	86
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	90,91		29,03	90,00	90,00	70,94	76,92	73,08	97,58	80,00	11,01	83,50

**SYNTHESE GENERALE PAR DOMAINE DES COUTS ESTIMATIFS ET DETAILS
PAR FILIERE DES PROJETS DU PROGRAMME 2014**

N°	FILIERES		RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUI AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
FILIERES COTISANTES AUTONOMES														
1	4	1 837 352 000	3	2 679 296 000					1	342 080 000			8	4 858 728 000
2	6	254 450 000	2	2 820 000 000	2	108 000 000	2	140 000 000	2	140 000 000		11 608 000	12	3 334 058 000
3	5	509 000 000	1	1 500 000 000	1	50 000 000	1	140 000 000	5	140 000 000	3	85 553 000	15	2 284 553 000
4	2	159 623 000	2	745 957 000						12 000 000		10 000 000	4	927 580 000
5	2	236 000 000	1	162 000 000					3	112 000 000		6 839 000	6	516 839 000
6	6	79 403 000										1 689 000	6	81 092 000
7												30 000 000	1	30 000 000
TOTAL FILIERES COTISANTES AUTONOMES	25	3 075 828 000	9	7 907 253 000	3	158 000 000	3	746 080 000	11	746 080 000	4	145 689 000	52	12 032 850 000
FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES														
8	1	10 749 000											1	10 749 000
9					1	25 000 000	2	15 000 000				2 238 000	3	42 238 000
10					1	30 000 000							1	30 000 000
11					2	14 000 000	1	5 000 000					3	19 000 000
12					2	26 000 000							2	26 000 000
13	2	49 980 000			1	5 000 000	2	23 000 000	2	23 000 000	1	15 000 000	6	92 980 000
TOTAL FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	3	60 729 000	-	-	7	100 000 000	5	43 000 000	5	43 000 000	1	17 238 000	16	220 967 000
TOTAL FILIERES COTISANTES	28	3 136 557 000	9	7 907 253 000	10	258 000 000	16	789 080 000	16	789 080 000	5	162 927 000	68	12 253 817 000
FILIERES NON COTISANTES														
14					1	35 000 000							1	35 000 000
15	1	8 000 000	1	30 000 000	3	24 100 000		85 000 000	3	85 000 000			8	147 100 000
16	4	55 500 000						10 000 000		10 000 000			4	65 500 000
17								6 000 000	1	6 000 000	1	15 000 000	1	21 000 000
18	2	43 715 000						5 000 000		5 000 000			2	48 715 000
19								12 000 000	1	12 000 000			1	12 000 000
20								15 000 000	1	15 000 000			1	15 000 000
TOTAL FILIERES NON COTISANTES	7	107 215 000	1	30 000 000	4	59 100 000	5	133 000 000	5	133 000 000	1	15 000 000	18	344 315 000
TOTAL FILIERES	35	3 243 772 000	10	7 937 253 000	14	317 100 000	21	922 080 000	21	922 080 000	6	177 927 000	86	12 598 132 000
POURCENTAGE (%)	41%	26%	12%	63%	16%	3%	24%	7%	7%	1%	100%	100%		
PROGRAMMES TRANSVERSAUX														
21					2	221 500 000		10 000 000	1	10 000 000	5	169 112 000	8	400 612 000
22								100 000 000	1	100 000 000			1	100 000 000
PROGRAMMES TRANSVERSAUX	0	0	0	0	2	221 500 000	2	110 000 000	5	169 112 000	5	169 112 000	9	500 612 000
TOTAL GENERAL 2014	35	3 243 772 000	10	7 937 253 000	16	538 600 000	23	1 032 080 000	11	347 039 000	11	347 039 000	95	13 098 744 000
POURCENTAGE (%) 2014	36,8%	25%	10,5%	60,6%	16,8%	4,1%	24,2%	8%	11,6%	3%	100%	100%		
TOTAL GENERAL 2013	44	2 277 938 000	10	6 694 650 000	13	306 465 000	27	564 483 000	10	258 293 000	10	258 293 000	104	10 101 829 000
POURCENTAGE (%) 2013	42,3%	23%	9,6%	66,3%	12,5%	3,0%	26,0%	6%	9,6%	3%	100%	100%		
POURCENTAGE (%) 2013	-20,5%	42,4%	0,0%	18,6%	23,1%	75,7%	-14,8%	82,8%	10,0%	34,4%	-8,7%	29,7%		

ANNEXE 5

BILAN 2013 DES ACTIVITES ORDINAIRES DU FIRCA

Bilan

Actif

			Au 31 décembre		
			2012	2013	
(En milliers de FCFA)	Notes	Montant Net	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants Nets
Charges immobilisées		0	-	-	-
Immobilisations incorporelles	3	5 559	82 318	70 821	11 496
Immobilisations corporelles	4	293 990	635 119	260 068	375 051
<i>Prêts au Personnel</i>		66 208	252 617	1 167	251 450
<i>Dépôts et cautionnement</i>		5 147	5 147	-	5 147
Immobilisations financières	5	71 356	257 764	1 167	256 598
Actif immobilisé		370 905	975 201	332 056	643 145
Stocks	6	8 140	13 097	-	13 097
Créances	7	1 040 950	1 216 479	6 620	1 209 860
Disponibilités	8	7 331 356	10 126 803	-	10 126 803
Actif circulant	9	8 380 445	11 356 379	6 620	11 349 760
Total de l'actif		8 751 350	12 331 580	338 675	11 992 905

Passif

			Au 31 décembre		
			2012	2013	
(En milliers de FCFA)	Notes	(Avant affectation)	(Avant affectation)	(Après affectation)	
Report à nouveau	-	842 483	272 208	-	142 934
Résultat de l'exercice		570 275	129 274	-	-
Subvention d'investissement		779 921	1 231 552		1 231 552
Capitaux propres	10	507 713	1 088 618		1 088 618
Dettes financières	11	41 633	54 586		54 586
Dettes fournisseurs	12	209 449	206 138		206 138
Dettes fiscales et sociales	13	93 591	124 933		124 933
Autres Dettes	14	7 686 262	10 434 398		10 434 398
Banques, Découverts	15	212 702	84 232		84 232
Total du passif		8 751 350	11 992 905		11 992 905

ANNEXE 6

BILAN (Tableau des Emplois et Ressources) PPAAO/WAAPP 1B

Emplois	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Dépenses d'équipement	3	1 894 715	764 534
Dépenses d'exploitation	4	6 233 634	2 352 759
Total dépenses		8 128 349	3 117 293
Etat, subvention d'équipement à recevoir	5	8 869	-
Etat, subvention d'exploitation à recevoir	5	1 469	187
IDA, subvention d'équipement à recevoir	5	80 575	13 669
IDA, subvention d'exploitation à recevoir	5	48 784	32 892
IDA, DRF à établir	6	403 386	134 082
IDA, DRF en cours de remboursement	7	200 778	144 674
IDA, DPD en cours de paiement		-	36 371
T.F, subvention d'exploitation à recevoir	5	5 373	238
T.F, DRF à établir	6	37 238	13 237
T.F, DRF en cours de remboursement	7	20 792	13 140
Préfinancement accordé au PSAC	8	-	12 769
Préfinancement accordé au WAAPP 1C	8	169 021	15 200
Préfinancement accordé au CORAF	8	-	44 718
Débiteurs divers	9	-	20
Total subventions		976 285	461 197
IDA/Cpte désigné BCEAO	10	-	81 715
IDA/Cpte projet BACI	10	884 901	1 111 010
T.F/Cpte désigné BCEAO	10	-	20 726
T.F/Cpte désigné BACI	10	191 970	202 659
Comptes de contrepartie ETAT	10	196 273	258 594
Caisse IDA	10	14	425
Caisse Contrepartie	10	103	683
Caisse DAO	10	256	54
Total Trésorerie		1 273 517	1 675 866
TOTAL EMPLOIS		10 378 151	5 254 356

Ressources	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Subvention d'équipement IDA reçue	11	1 747 059	738 530
Subvention d'équipement Etat reçu	13	56 822	10 945
Subvention d'équipement IDA à recevoir	5	80 575	13 669
Subvention d'équipement ETAT à recevoir	5	8 869	
<i>Sous total subvention d'équipement</i>		1 893 325	763 144
Subvention exploit. IDA reçue	11	5 079 365	2 018 664
Subvention exploit. Trust Fun	12	792 890	221 105
Subvention exploit. Etat reçu	13	301 913	77 677
Subvention exploit. IDA à recevoir	5	48 784	32 892
Subvention exploit. T.F à recevoir	5	5 373	238
Subvention exploit. Etat à recevoir	5	1 469	187
Produits de DAO	14	3 106	1 996
Produits Divers obtenus	15	2 124	1 390
<i>Sous total subvention d'exploitation</i>		6 235 024	2 354 149
<u>Total subventions</u>		8 128 349	3 117 293
Avance en cpte désigné IDA	16	1 500 000	1 500 000
Avance en compte désigné T.F.	17	250 000	250 000
Avance en compte Etat	18	189 789	258 594
Cpte d'attente ressources DAO	19	6 739	54
Cpte d'attente préfinancement	20	169 039	73 815
<u>Total avances</u>		2 115 567	2 082 463
Fournisseurs	22	133 204	16429
Fournisseurs 15% impôt foncier	23	931	1800
Créditeurs Divers	24	-	36371
<u>Total dettes</u>		134 135	54 600
TOTAL RESSOURCES		10 378 051	5 254 356

ANNEXE 7

BILAN (Tableau des Emplois et Ressources) PPAAO/WAAPP 1C

Emplois	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Dépenses d'équipement	3	728 382	-
Dépenses d'exploitation	4	962 124	-
<u>Total dépenses</u>		1 690 506	-
TF, subvention d'équipement à recevoir	5	314 167	-
TF, subvention d'exploitation à recevoir	5	203 034	-
TF, DRF à établir	5	14 590	-
TF, DRF en Remboursement	5	188 144	-
	6		
<u>Total subventions</u>		719 935	-
compte d'attente DAO	8	2 820	-
Comptes désigné TF	9	102 536	-
Compte projet TF	9	14 356	-
Caisse	9	547	-
<u>Total Trésorerie</u>		120 259	-
TOTAL EMPLOIS		2 530 700	-

Ressources	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Subvention d'équipement TF reçue	10	414 215	-
Subvention d'équipement TF à recevoir	5	314 167	-
			-
<i>Sous total subvention d'équipement</i>		728 382	-
Subvention d'exploitation TF reçue	10	757 957	-
Subvention d'exploitation TF à recevoir	5	203 034	-
Autres subventions d'exploitation reçues	11	1 133	-
<i>Sous total subvention d'exploitation</i>		962 124	-
<u>Total subventions</u>		1 690 506	-
Avance TF	12	344 650	-
Compte d'attente ressource DAO	13	3 367	-
			-
			-
<u>Total avances</u>		348 017	-
Fournisseurs	14	312 840	-
Fournisseurs/ Retenues de garanties	15	10 316	-
Préfinancement du WAAPP 1B	16	169 021	-
			-
			-
			-
<u>Total dettes</u>		492 177	-
TOTAL RESSOURCES		2 530 700	-

ANNEXE 8

Bilan et compte de résultat consolidé 2013

Bilan Consolidé

Actif

			Au 31 décembre		
2012			2013		
(En milliers de FCFA)	Notes	Montant Net	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants Nets
Charges immobilisées		0	7 195 759	-	7 195 759
Immobilisations incorporelles		5 559	98 618	70 821	27 796
Immobilisations corporelles		293 990	3 099 640	260 068	2 839 572
<i>Prêts au Personnel</i>		66 208	252 617	1 167	251 450
<i>Dépôts et cautionnement</i>		5 147	7 660	-	7 660
<i>Immobilisations animales et agricoles</i>		-	139 762	-	139 762
Immobilisations financières		71 356	400 040	1 167	398 873
Actif immobilisé	2	370 905	10 794 056	332 056	10 462 000
Stocks		8 140	13 097	-	13 097
Créances		1 040 950	2 318 413	6 620	2 311 794
Disponibilités	4	7 331 356	11 517 759	-	11 517 759
Actif circulant	3	8 380 445	13 849 270	6 620	13 842 651
Total de l'actif		8 751 350	24 643 326	338 675	24 304 651

Passif

			Au 31 décembre	
2012			2013	
(En milliers de FCFA)	Notes	(Avant affectation)	(Avant affectation)	(Après affectation)
Avance Initiale Projet		-	6 363	6 363
Report à nouveau	-	842 483	272 208	142 934
Résultat de l'exercice		570 275	129 274	-
Subvention d'investissement		779 921	11 044 045	11 044 045
Capitaux propres	5	507 713	10 907 474	10 907 474
Dettes financières	5	41 633	1 744 376	1 744 376
Dettes fournisseurs		209 449	662 498	662 498
Dettes fiscales et sociales		93 591	123 656	123 656
Autres Dettes		7 686 262	10 782 417	10 782 417
Banques, Découverts	7	212 702	84 232	84 232
Passif circulant	6	8 202 005	11 652 802	11 652 802
Total du passif		8 751 350	24 304 651	24 304 651

ANNEXE 8

Bilan et compte de résultat consolidé 2013 (suite)

Compte de résultat Consolidé

<i>(En milliers de FCFA)</i>	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2012	2013
Subvention d'exploitation		2 078 519	1 821 430
Autres produits		412 693	4 846 249
Total des produits d'exploitation	8	2 491 212	6 667 679
Frais de personnel		834 910	1 271 298
Autres charges d'exploitation		1 122 224	5 637 215
Total des charges d'exploitation	9	1 957 134	6 908 513
Résultat d'exploitation		534 078	- 240 834
Revenus financiers	8	82 792	322 209
Frais financiers	9	46 595	17 363
Résultat financier		36 197	304 847
Produits H.A.O	8	289 280	82 678
Charges H.A.O	9	36	17 417
Résultat H.A.O		289 244	65 261
Résultat courant avant impôt		570 275	129 274
Impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat de l'exercice		570 275	129 274

ANNEXE 9

Lettre d'Opinion de l'Auditeur indépendant

**Fonds Interprofessionnel pour la Recherche
et le Conseil Agricoles
(FIRCA)**

01 BP 3 726
ABIDJAN 01

**Rapport Général
du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des états financiers annuels du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels, établis conformément au système comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIRCA à la fin de cet exercice.

Fonds
Interprofessionnel
pour la Recherche et
le Conseil Agricoles
(FIRCA)

Exercice clos le
31 décembre 2013

2 Vérifications spécifiques prévues par les statuts

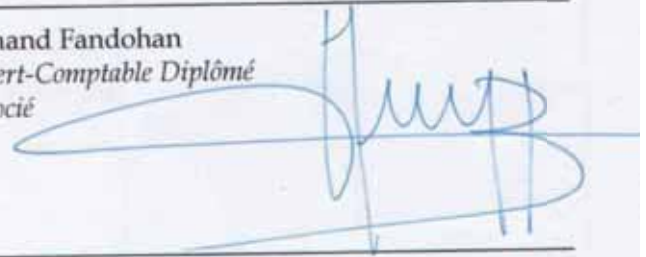
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la marche du FIRCA pendant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Abidjan, le 7 mai 2014

MAZARS COTE D'IVOIRE :

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé





FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Organisme reconnu d'utilité publique, chargé du financement des programmes de recherche Agronomique et forestière, de conseil agricole et d'appui aux organisations professionnelles agricoles

Cocody, Deux Plateaux, 7eme tranche - 01 B.P. 3726 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Tél. : + 225 22 52 81 81 - Fax ; + 225 22 52 81 87

Site web : www.firca.ci - Email : firca@firca.c